

N

Nancy,

RAPPORT DE PRÉSENTATION
COMPTE ADMINISTRATIF 2020
VILLE DE NANCY

SOMMAIRE

INTRODUCTION

- #6 1. 2020 : MALGRÉ LA PANDÉMIE,
LE LANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS
- #8 2. BALANCES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
- #10 3. LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

LE BUDGET PAR NATURE

- #14 **A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**
 - 1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT
 - 2. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
- #22 **B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT**
 - 1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
 - 2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

LE BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE

- #30 **VILLE ÉDUCATIVE, SPORTIVE, CULTURELLE, CRÉATIVE ET FESTIVE**
 - 1. VILLE CULTURELLE
 - 2. VILLE ÉDUCATIVE
 - 3. VILLE SPORTIVE
- #36 **VILLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE**
 - 1. SOLIDARITÉS
 - 2. SENIORS ET AUTONOMIE
 - 3. SANTÉ
 - 4. INCLUSION ET HANDICAP

#40 **VILLE ENTREPRENANTE ET EXPÉRIMENTALE**

1. ÉCONOMIE, COMMERCE ET ATTRACTIVITÉ
2. EMPLOI, INSERTION ET APPRENTISSAGE
3. ACTION INTERNATIONALE

#44 **VILLE DÉCARBONNÉE ET NATURE**

1. MOBILITÉS ET STATIONNEMENT
2. NATURE EN VILLE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE
3. URBANISME ÉCOLOGIQUE

#47 **VILLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE**

1. CITOYENNETÉ

#48 **VILLE DES PROXIMITÉS ET DE LA QUALITÉ DE VIE POUR TOUS**

1. SÉCURITÉ, PROPRIÉTÉ ET TRANQUILLITÉ
2. SERVICES À LA POPULATION
3. ANIMATIONS DANS LA VILLE

#50 **VILLE RESPONSABLE**

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
2. PATRIMOINE ET LOGISTIQUE
3. VILLE NUMÉRIQUE



INTRODUCTION

DANS CE CHAPITRE

- > 2020 : MALGRÉ LA PANDÉMIE, LE LANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS
- > BALANCES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
- > LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020



1. 2020 : MALGRÉ LA PANDÉMIE, LE LANCEMENT DE NOUVEAUX PROJETS

L'exercice 2020 constitue une année exceptionnelle à plus d'un titre :

- le report du second tour des élections municipales, initialement prévu le 22 mars, au 28 juin 2020 a conduit la nouvelle équipe municipale à ne pouvoir prendre ses fonctions qu'à compter du second semestre. **Ce compte administratif a donc la particularité de refléter à la fois la gestion de l'ancienne équipe et celle des nouveaux élus.**
- L'impact de la pandémie du covid-19 sur les comptes 2020 est considérable : 5,73 M€. Cela représente

la moitié de l'épargne de fonctionnement. La crise a nécessité d'augmenter la dette de 4,3 M€ (+ 4 %) alors que le budget 2020 prévoyait de la stabiliser, et ce malgré l'étalement sur 5 ans de certaines charges « covid » (pour 1,3 M€). **La situation financière de la Ville, déjà contrainte, s'est trouvée dégradée à l'issue de l'année 2020** (la capacité de désendettement est entrée dans le seuil d'alerte des 10-12 ans).

- Le soutien à l'économie locale : durant cette période de difficultés économiques, la Ville de Nancy n'a eu de cesse de soutenir les

acteurs économiques du territoire : exonérations de loyers ou de redevances d'occupation, exonérations de taxes (TLPE, redevance d'enseigne), la distribution de bons d'achats bonifiés, etc... **Ces mesures de soutien ont représenté près de 2 M€ en faveur de l'économie locale** qui s'ajoutent aux dispositifs portés par la Métropole (contribution au Fonds Résistance, plate-forme achetez-grandnancy.fr, aides aux loyers, ...).

- Le lancement des nouveaux projets : malgré ces contraintes sans précédent, le deuxième

semestre 2020 a été mis à profit pour lancer sans attendre les premiers projets du nouveau mandat : préfiguration de la Maison des femmes, organisation des assises de la coopération citoyenne et du budget participatif, végétalisation des cours d'écoles, achats de tablettes pour les écoliers, travaux sur la piétonisation, études du miroir d'eau à la pépinière, ...



Impacts financiers Covid	Bilan 2020
Dépenses COVID	2 354 434
<i>dont masques, désinfection, etc...</i>	1 162 091
<i>dont primes COVID</i>	220 000
<i>dont télétravail</i>	107 055
Pertes de recettes	3 908 963
<i>dont musées et locations de salles</i>	417 045
<i>dont Foires</i>	543 000
<i>dont stationnement</i>	1 649 268
Coût brut direct de la crise sanitaire	6 263 397
Economies liées au COVID	2 499 158
<i>dont repas (cantines)</i>	533 000
<i>dont festivités (St-Nicolas, illuminations)</i>	506 520
<i>dont éducation (classes découvertes, piscines...)</i>	90 000
Coût net direct de la crise sanitaire	3 764 239
Soutien au tissu économique	1 970 714
<i>dont exonération loyers / marchés</i>	190 236
<i>dont bons d'achat bonifiés</i>	276 000
<i>dont remise TLPE / redevance enseigne</i>	424 814
<i>dont exonération terrasses</i>	515 921
Coût net total de la crise sanitaire	5 734 953

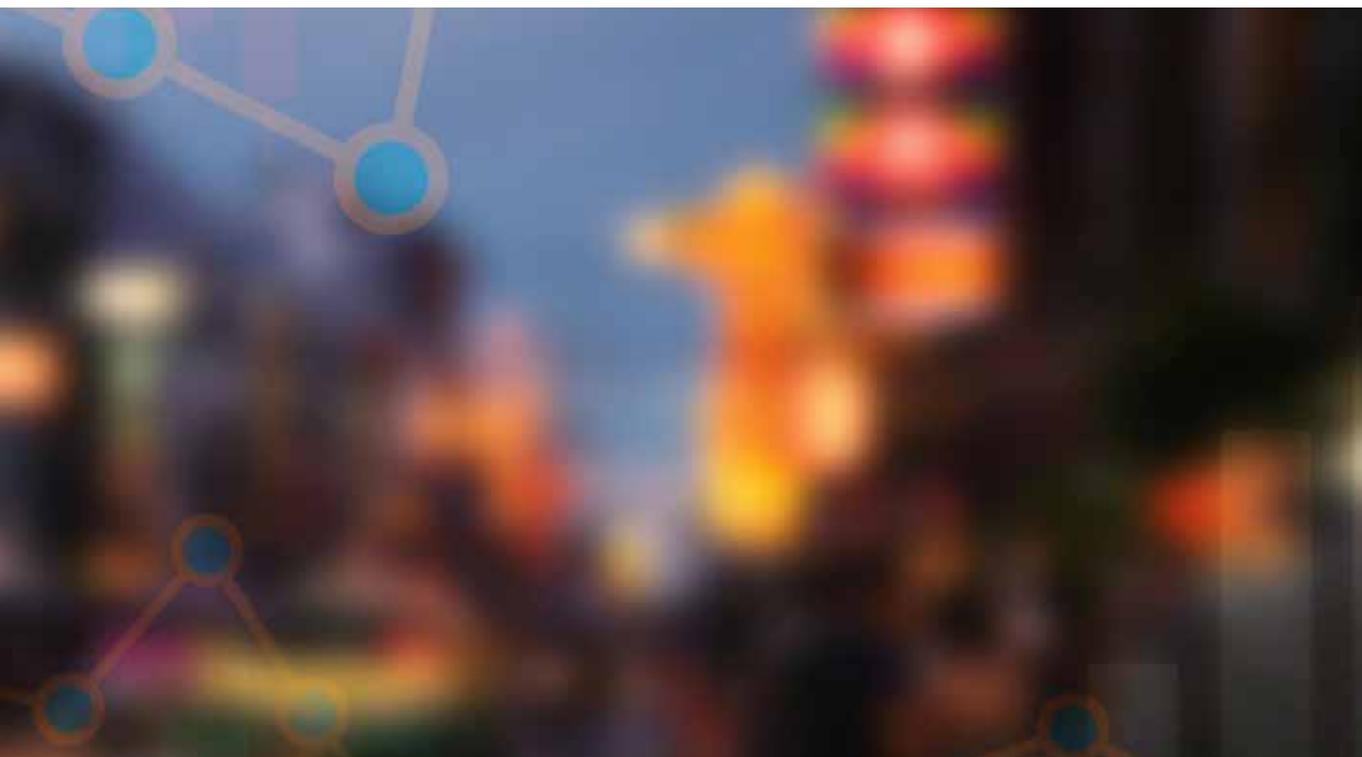


2. BALANCES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Les balances du compte administratif 2020 font état de 165,35 M€ de dépenses pour 167,01 M€ de recettes, soit un résultat comptable de l'ordre de 1,66 M€.

Les dépenses sont constituées à 75 % de charges de fonctionnement et 25 % de dépenses d'investissements.

Le budget principal concentre 97,5 % des dépenses, les budgets annexes ne représentant respectivement que 0,5 % pour les marchés et 2 % pour les parkings.



BALANCES	BUDGETS			
	Principal	Marchés	Parkings	Total
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	120 664 966	752 479	2 033 928	123 451 374
Réelles	115 534 170	708 263	1 527 352	117 769 785
<i>Ordre</i>	5 130 797	44 216	506 576	5 681 589
RECETTES	128 051 927	757 727	2 051 245	130 860 899
Réelles	126 114 602	754 586	2 014 218	128 883 406
<i>Ordre</i>	1 937 325	3 141	37 027	1 977 493
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	40 588 235	77 221	1 230 993	41 896 449
Réelles	36 326 431	74 080	1 193 966	37 594 477
<i>Ordre</i>	4 261 804	3 141	37 027	4 301 972
RECETTES	34 792 136	127 945	1 230 993	36 151 074
Réelles	27 336 859	83 729	724 418	28 145 006
<i>Ordre</i>	7 455 276	44 216	506 576	8 006 068
TOTAL (Fonctionnement + Investissement)				
DEPENSES	161 253 201	829 700	3 264 921	165 347 823
Réelles	151 860 600	782 343	2 721 319	155 364 262
<i>Ordre</i>	9 392 601	47 357	543 603	9 983 561
RECETTES	162 844 063	885 672	3 282 239	167 011 973
Réelles	153 451 461	838 315	2 738 636	157 028 412
<i>Ordre</i>	9 392 601	47 357	543 603	9 983 561



3. LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2020

Le compte administratif est l'occasion de constater et d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2020, qui avaient fait l'objet d'une reprise anticipée lors du vote du budget primitif 2021 le 12 avril dernier sur la base du compte de gestion provisoire.

Le compte de gestion définitif étant conforme à ce dernier, le montant des résultats est inchangé, à savoir :

- Un résultat de fonctionnement (tous budgets) de 7,41 M€
- Un résultat d'investissement déficitaire de 5,75 M€
- Un résultat consolidé de 1,66 M€

Pour l'affectation des résultats 2020 au budget 2021, les excédents de fonctionnement doivent pour mémoire être prioritairement affectés à la couverture des déficits d'investissement et peuvent ensuite être reportés en fonctionnement au budget suivant.

La détermination des résultats d'investissement doit être, en théorie, corrigée du solde des restes à réaliser. Dans la pratique, les restes à réaliser de la Ville de Nancy s'équilibrent en dépenses et en recettes, ce qui facilite la lecture des résultats.



RESULTATS	BUDGETS			
	Principal	Marchés	Parkings	Total
FONCTIONNEMENT				
RECETTES	128 051 927	757 727	2 051 245	130 860 899
DEPENSES	120 664 966	752 479	2 033 928	123 451 374
RESULTAT	7 386 960	5 248	17 317	7 409 525
<i>affectation en investissement</i>	5 796 099	0	0	5 796 099
<i>report en fonctionnement</i>	1 590 861	5 248	17 317	1 613 426
INVESTISSEMENT				
RECETTES	34 792 136	127 945	1 230 993	36 151 074
DEPENSES	40 588 235	77 221	1 230 993	41 896 449
RESULTAT	-5 796 099	50 724	0	-5 745 375
RESTES A REALISER (RAR)				
Dépenses	4 057 367	65 250	30 635	4 153 252
Recettes	4 057 367	65 250	30 635	4 153 252
Solde	-	-	-	-
RESULTAT CORRIGE DES RAR	-5 796 099	50 724	0	-5 745 375



LE BUDGET PAR NATURE

DANS CE CHAPITRE

- > LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
- > LA SECTION D'INVESTISSEMENT



A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Ce premier tableau laisse apparaître une baisse des recettes de fonctionnement de près de 4 % en 2020. Ce constat s'explique avant tout par la chute des recettes exceptionnelles dès lors que l'année 2019 avait été marquée par d'importants produits de cessions (3,8 M€, dont 1,6 à la Métropole pour la future caserne de pompiers et 760 K€ à un promoteur pour l'ensemble des grands moulins).

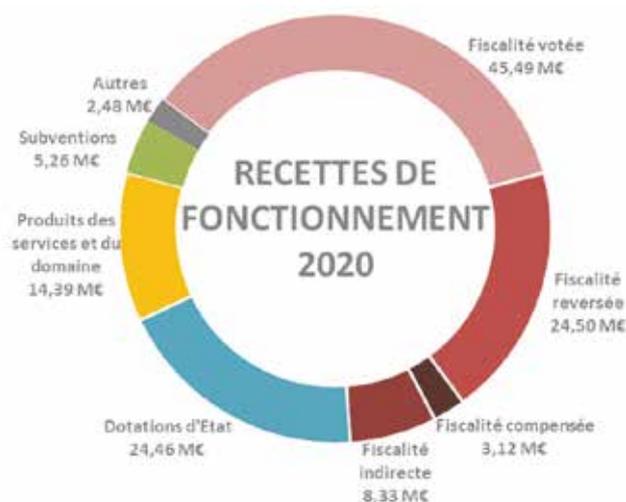
Hors cessions, la baisse des recettes est ramenée à 1,4 % et s'explique par l'impact de la crise sanitaire sur les recettes d'activité.

En effet, si les recettes affichent globalement un taux de réalisation de 101 %, ce sont sans surprise les produits des services qui affichent le taux de réalisation le plus faible

CHAPITRES	2019	2020			Evolution
	Réalisé	Crédits	Réalisé	% réalisé	
70 - Produits de services	14,78 M€	13,21 M€	11,77 M€	89%	-20,3%
73 - Recettes fiscales	78,74 M€	77,04 M€	78,33 M€	102%	-0,5%
74 - Dotations et participations	29,46 M€	31,46 M€	32,85 M€	104%	11,5%
75 - Autres produits de gestion courante	3,34 M€	2,80 M€	2,62 M€	94%	-21,7%
77 - Produits exceptionnels	4,52 M€	0,40 M€	0,33 M€	82%	-92,7%
013 - Atténuations de charges	0,70 M€	0,62 M€	0,81 M€	131%	15,5%
002 - Résultat n-1	2,01 M€	1,34 M€	1,34 M€	100%	-33,5%
TOTAL	133,56 M€	126,88 M€	128,05 M€	101%	-4,1%
Mouvements interbudgets	0,08 M€	0,83 M€	0,83 M€	100%	879,5%

(89 %) dès lors que les restrictions sanitaires ont stoppé ou réduit les activités (culturelles par exemple).

En s'affranchissant de la logique comptable au profit d'une présentation plus analytique comme ci-contre, on peut mieux mesurer la typologie des produits et l'importance de la fiscalité (en rouge) dans la composition des recettes communales (environ deux tiers des ressources de fonctionnement).



LA FISCALITÉ

Globalement, les produits fiscaux ont légèrement diminué en 2020 (0,3 %, soit 270 K€ de moins).

FISCALITE	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	% réalisé	Evolution
Fiscalité directe (TH/TF)	44,85 M€	45,18 M€	45,49 M€	101%	1,4%
Fiscalité reversée (CET)	24,47 M€	24,52 M€	24,50 M€	100%	0,1%
Fiscalité indirecte	9,42 M€	7,34 M€	8,33 M€	114%	-11,5%
Fiscalité compensée	2,98 M€	3,12 M€	3,12 M€	100%	4,7%
TOTAL	81,73 M€	80,15 M€	81,46 M€	102%	-0,3%

En réalité, seul le produit de la **fiscalité indirecte** a diminué (-11,5 %, soit 1 M€), en raison des conséquences du covid : exonération de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (410 K€), diminution des droits de place et droits de voirie (565 K€) tels que l'annulation de la foire de printemps, ...

En revanche, les produits fiscaux assis sur les valeurs locatives (le foncier) sont

stables par nature, et ont pu progresser - à taux constants - grâce aux constructions nouvelles ou l'actualisation des bases au regard de l'inflation :

La **fiscalité directe** regroupe le produit de la Taxe Habitation (y compris des logements vacants) et des Taxes Foncières sur les propriétés bâties et non bâties. Le tableau ci-dessous en décompose le montant

selon les trois impôts historiques. En comparant les produits 2019 et 2020, il est possible d'étudier le dynamisme de chacune de ces taxes, et, par déduction avec le simple coefficient d'inflation voté en loi de finances, d'estimer la variation liée à l'évolution physique du tissu fiscal nancéen.

Contributions directes locales	Produits perçus		Totale	Evolution	
	2019	2020		dont inflation	dont physique
Taxe Habitation	23 056 529	23 339 652	1,23%	0,90%	0,33%
Taxe Foncière - Bâti	21 180 943	21 459 895	1,32%	1,20%	0,12%
Taxe Foncière - Non Bâti	49 563	48 054	-3,04%	1,20%	-4,24%

La **fiscalité reversée** désigne la part de la Contribution Economique Territoriale (CET) perçue par la Métropole puis redistribuée à la Ville au titre de la compensation du transfert de la fiscalité économique dans les années 2000. Cette somme se compose de :

- L'attribution de compensation (AC) qui correspond au produit de la

Taxe Professionnelle perçue par la Ville avant 2001. Cette attribution correspond à un montant fixe de 21,052 M€.

- La Dotation de Solidarité Métropolitaine (DSM) qui s'établit à 3,45 M€ (+ 33 K€ par rapport à 2019), et consiste à reverser une fraction de la progression de la fiscalité économique aux communes selon une

logique redistributive (pour les communes accueillant davantage d'entreprises) et péréquatrice (pour les communes dont les critères de richesse fiscale sont plus faibles). Son montant intègre également le reversement des charges afférentes au fonctionnement du service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme.

La **fiscalité compensée** représente les sommes versées par l'État pour se substituer aux contribuables auxquels il accorde des exonérations de taxe d'habitation ou foncière. Ces compensations ayant servi de variables d'ajustement, la compensation n'est pas intégrale : pour 750 K€ d'exonérations de taxes foncières prononcées en 2020, l'État n'a compensé à la Ville que 110 K€.

LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

En 2020, les dotations de l'État ont diminué de près de 145 K€, dont 82 K€ au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).

DOTATIONS	2019	2020			Evolution
	Réalisé	Crédits	Réalisé	% réalisé	
Dotation forfaitaire	20,85 M€	20,60 M€	20,60 M€	100%	-1,2%
Dotation de solidarité urbaine	3,01 M€	3,18 M€	3,18 M€	100%	5,7%
Sous-Total DGF	23,87 M€	23,78 M€	23,78 M€	100%	-0,3%
Autres dotations	0,72 M€	1,46 M€	0,66 M€	45%	-8,7%
TOTAL	24,59 M€	25,24 M€	24,44 M€	97%	-0,6%

Depuis 2017, l'État a stabilisé l'enveloppe de la **Dotation Globale de Fonctionnement**, tout en modifiant sa répartition chaque année : les dotations de péréquation (dont la DSU - Dotation de Solidarité Urbaine), sont renforcées tandis que la dotation forfaitaire (basée sur le nombre d'habitants) est réduite à due concurrence.

Au-delà de ces orientations nationales, les montants perçus par la Ville dépendent de l'évolution de la démographie, et des indicateurs de richesse fiscale (potentiel financier, nombre de logements sociaux, ...).

Ainsi, la dotation forfaitaire de Nancy a baissé de près de 250 K€ en 2020, dont 90 K€ au titre d'une réduction du nombre d'habitants, et 160 K€ au titre du rabot opéré pour renforcer la DSU. Cette dernière a progressé de 170 K€ pour la Ville en 2020.

S'agissant des **autres dotations**, elles ont baissé de près de 60 K€ suite à la baisse de la Dotation Générale de Décentralisation de la Bibliothèque Stanislas, dont le solde avait été perçu en 2020 au titre de l'achèvement du programme BNR 1 (Bibliothèque Numérique de Référence).

La faiblesse du taux de réalisation de ce poste (45 %) est liée à la compensation par l'État des pertes de recettes subies par les collectivités suite la pandémie, introduite en loi de finances rectificative n°3 pour soutenir les communes. Ce mécanisme avait été estimé à 800 K€ de recettes lors du budget supplémentaire voté en septembre, alors que la Ville a finalement été exclue du dispositif dont les modalités se sont avérées très sélectives en ceci que l'État a mesuré les pertes de recettes 2020 par rapport à la moyenne 2017-2019 (et non par rapport à 2019 exclusivement).

LES SUBVENTIONS REÇUES

En 2020, la Ville de Nancy a bénéficié de 5,25 M€ de subventions de fonctionnement, soit 3,4 M€ de plus qu'en 2019.

Cet accroissement repose avant tout sur la participation de l'État au titre de la phase II du projet Bibliothèque Numérique de Référence, pour 2,45 M€ et le Contrat Enfance Jeunesse pour 0,93 M€ (2019 constituant l'année de renouvellement de la convention CEJ, aucun versement n'avait été effectué. L'année 2020 a donc bénéficié à la fois du CEJ 2019 et de l'acompte du CEJ 2020).

La Ville a également perçu 49 K€ au titre de la participation de l'État aux achats de masques destinés à la population (en complément des masques acquis dans le cadre du groupement de commandes porté par la Métropole).

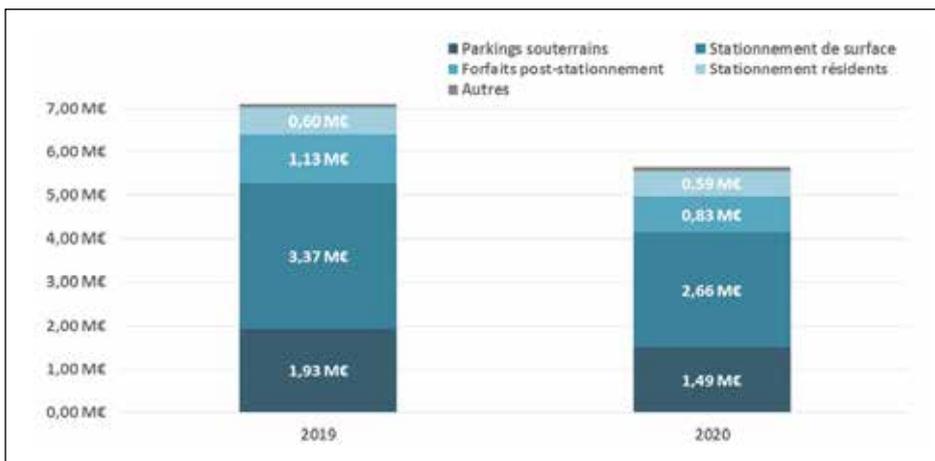
En conclusion, les dotations de l'État ont diminué alors que la Ville était invitée à prendre en charge une partie des dépenses de la crise sanitaire et contribuer à la relance.

LES PRODUITS DES SERVICES ET DU DOMAINE

Ces recettes d'activités ont naturellement été les plus sensibles aux restrictions sanitaires. Elles ont baissé de 20 % entre 2019 et 2020, soit une perte de 3,7 M€.

PRODUITS DES SERVICES	2019		2020		Evolution
	Réalisé	Crédits	Réalisé	% réalisé	
Redevances de stationnement	7,11 M€	5,69 M€	5,62 M€	99%	-20,9%
Loyers et produits du domaine	4,78 M€	4,04 M€	3,59 M€	89%	-25,0%
Recettes tarifaires auprès des usagers	3,54 M€	3,39 M€	2,42 M€	71%	-31,7%
Remboursements de frais	2,58 M€	2,60 M€	2,39 M€	92%	-7,5%
Autres	0,11 M€	0,29 M€	0,37 M€	128%	227,2%
TOTAL	18,12 M€	16,01 M€	14,39 M€	90%	-20,6%

Les **redevances de stationnement** ont diminué de près de 21 %, soit 1,5 M€, aussi bien dans les parkings souterrains qu'au niveau du stationnement de surface (au regard des paiements spontanés et des forfaits post-stationnement) en raison des périodes de confinement et de télétravail. Seuls les abonnements de surface des résidents sont restés stables.



Les **loyers et produits du domaine** n'échappent pas à cette logique : ils ont diminué de 1,2 M€ suite à l'annulation des foires de printemps et d'automne (- 360 K€), la restriction des locations de l'ensemble Poirel (- 200 K€), ... Pour mesurer totalement l'effet de la crise sanitaire, il convient d'ajouter à cette baisse spontanée des loyers, les remises gracieuses

accordées dans le cadre des mesures de soutien à l'économie (se traduisant par une dépense, et non une baisse des recettes), à savoir 966 K€.

Les **recettes tarifaires** ont également chuté en raison du covid (- 32 %), s'agissant notamment de la restauration scolaire (- 804 K€) et des entrées des musées (-216 K€).

Les **remboursements de frais** ont baissé de 190 K€, notamment en raison de la réduction du nombre d'agents mis à disposition et refacturés par la Ville à l'Opéra (4 départs entre 2019 et 2020).

2. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

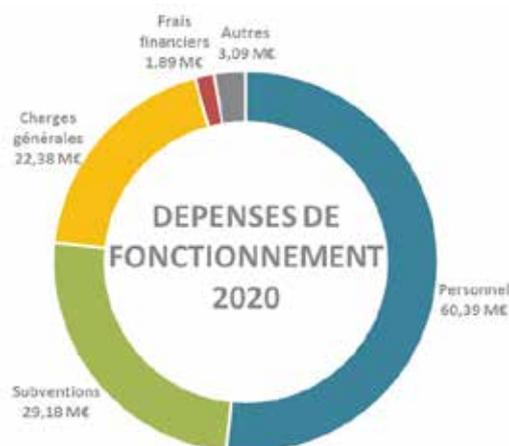
Les dépenses réelles de fonctionnement ont progressé de 1,3 % en 2020, soit 1,55 M€ et affichent un taux de réalisation de près de 100 %.

Cette hausse s'explique en premier lieu par un impact de la crise sanitaire de 570 K€ sur les dépenses de fonctionnement (1,49 M€ de surcoûts et 1,48 M€ de soutien à l'économie, atténués par 2,4 M€ d'économies).

CHAPITRES	2019	Crédits	2020	% réalisé	Evolution
	Réalisé		Réalisé		
011 - Charges à caractère général	23,04 M€	23,62 M€	22,38 M€	95%	-2,8%
012 - Charges de personnel	59,14 M€	60,82 M€	60,39 M€	99%	2,1%
014 - Atténuations de produits	0,82 M€	0,54 M€	0,41 M€	77%	-49,7%
65 - Autres charges de gestion courante	30,08 M€	31,74 M€	31,46 M€	99%	4,6%
<i>dont subventions</i>	<i>28,89 M€</i>	<i>29,34 M€</i>	<i>29,18 M€</i>	<i>99%</i>	<i>1,0%</i>
656 - Frais des groupes d'élus	0,17 M€	0,18 M€	0,15 M€	82%	-12,3%
66 - Charges financières	1,99 M€	1,93 M€	1,89 M€	98%	-5,3%
67 - Charges exceptionnelles	0,15 M€	0,35 M€	0,26 M€	73%	70,3%
TOTAL	115,39 M€	119,19 M€	116,94 M€	98%	1,3%
<i>Mouvements interbudgets</i>	<i>0,08 M€</i>	<i>0,85 M€</i>	<i>0,83 M€</i>	<i>98%</i>	<i>879,5%</i>

La décomposition du budget de fonctionnement met en avant l'importance des charges de personnel qui représentent la moitié des dépenses.

Les subventions pèsent pour un quart des crédits de fonctionnement et reflètent le soutien apporté par la Ville au CCAS, aux établissements culturels et au milieu associatif.



LES DÉPENSES DE PERSONNEL

Les charges de personnel sont composées pour 70 % des rémunérations versées aux agents (dont 80 % pour les titulaires) et 25 % de cotisations sociales.

PERSONNEL	2019	Crédits	2020	% réalisé	Evolution
	Réalisé		Réalisé		
Rémunération - agents titulaires	33,78 M€	35,35 M€	34,47 M€	98%	2,0%
Rémunérations - agents non titulaires	8,34 M€	8,47 M€	8,59 M€	101%	3,0%
Cotisations sociales	14,96 M€	15,00 M€	15,27 M€	102%	2,1%
Autres	2,06 M€	2,01 M€	2,07 M€	103%	0,4%
TOTAL	59,14 M€	60,82 M€	60,39 M€	99%	2,1%

Ces dépenses ont progressé de 2,1 % en 2020, soit 1,25 M€ environ, en raison :

- De l'effet « Glissement Vieillesse Technicité » qui traduit la hausse endogène de la masse salariale en raison du déroulement de carrière des agents. Cet effet est estimé à + 300 K€ pour les seuls avancements de grade (mesurés à l'occasion des commissions administratives paritaires),
- Du protocole national PPCR «Parcours

Professionnels, Carrières et Rémunérations»

- se traduisant par des ajustements de grilles indiciaires pour un coût estimé à + 190 K€,
- Du versement exceptionnel de la « prime COVID » aux agents pour un total de 220 K€,
- Du maintien tout au long de la crise des allocations de retour à l'emploi suite aux directives gouvernementales, pour 105 K€

S'agissant des effectifs, au 31 décembre 2020, ils s'élevaient à 1 183 agents sur emplois permanents (exprimés en ETP - Equivalents Temps Plein) selon la répartition ci-dessous :

NB : Les agents sur emploi non permanents représentaient quant à eux 351 ETP au 31/12/2020, soit 33 de moins qu'en 2019.

Grades et statuts	2019	2020	Evolution
Catégorie A	112,1	122,0	9%
TITULAIRES STAGIAIRES	91,1	99,0	9%
CDD / CDI	21,0	23,0	10%
Catégorie B	176,9	191,9	8%
TITULAIRES STAGIAIRES	172,9	182,9	6%
CDD / CDI	4,0	9,0	125%
Catégorie C	820,1	869,1	6%
TITULAIRES STAGIAIRES	812,1	863,9	6%
CDD / CDI	8,0	5,2	-35%
Total	1 109,1	1 183,0	7%

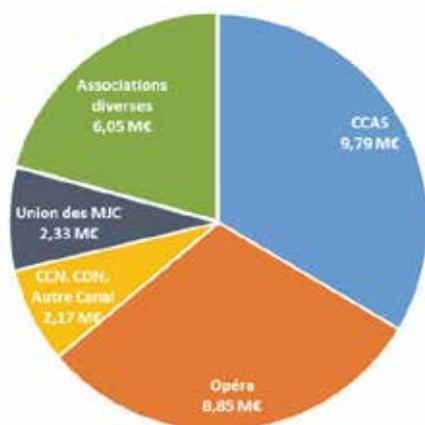
Cette hausse des effectifs permanents s'explique par :

- S'agissant des agents de catégorie C, la déprécarisation de 59 agents du service Éducation et 6 agents des musées qui sont ainsi passés de vacataires ou contractuels sur emploi temporaire à un emploi permanent.
- S'agissant des agents de catégorie B, la promotion interne qui a conduit des agents à passer d'un grade C à B, à effectif globalement constant pour les services en question.
- S'agissant des agents de catégorie A, la juxtaposition de postes de la nouvelle équipe de direction avant la sortie des effectifs de leurs prédécesseurs (absents au titre de leurs congés bien qu'encore membres des effectifs).

En dehors du renfort des équipes de la Police Municipale, les effectifs de la Ville sont donc stabilisés. La hausse apparente des effectifs permanents s'explique par la déprécarisation de 65 agents.

LES SUBVENTIONS

Les subventions représentent un quart du budget de fonctionnement. Elles ont progressé de 1 % en 2020 et se répartissent comme ci-dessous :



Le soutien le plus important de la Ville est réservé au **Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**, au titre de l'accompagnement social, des politiques Petite Enfance (crèches) et Seniors (Résidences Autonomies). Depuis 2017, le soutien au CCAS est renforcé chaque année. Il a progressé de 80 K€ en 2020 soit près de 1 %.

La subvention à **L'Opéra national de Lorraine** est stable depuis sa consolidation à 8,85 M€ en 2018.

Les autres **établissements culturels labélisés** que sont le Centre Chorégraphique National – Ballet de Lorraine (CCN), le Centre Dramatique National – Théâtre de la Manufacture (CDN), et L'Autre Canal, bénéficient d'un soutien total de 2,17 M€ (+ 16 K€ en 2020 en faveur du CDN).

L'Union locale des Maisons des Jeunes et de la Culture bénéficie d'une subvention maintenue à 2,33 M€.

Les **autres subventions versées aux associations** et divers partenaires de la Ville ont progressé de 3 % (soit

195 K€). Elles bénéficient notamment à l'Education et la Jeunesse pour 1,925 M€ (centres sociaux, caisse des écoles, participations obligatoires aux frais des écoles privées), la Culture pour 1,06 M€ (pour l'organisation du festival Nancy Jazz Pulsations par exemple), et le Sport pour 1,03 M€.

Les soutiens renforcés en 2020 concernent le développement économique 440 K€ (+ 60 %), avec la participation de la Ville aux bons d'achats bonifiés, les solidarités (105 K€), avec des aides exceptionnelles pour les victimes de la tempête Alex dans le pays Niçois ou au profit du Liban suite aux explosions dans le port de Beyrouth.

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Les charges générales ont diminué de près de 3 % en 2020 (- 650 K€) dès lors que la suspension de l'activité en période de confinement a généré, de fait, des économies :

CHARGES GENERALES	2019		2020		Evolution
	Réalisé	Crédits	Réalisé	% réalisé	
Fluides	3,34 M€	3,47 M€	3,39 M€	98%	1,5%
Maintenance	1,73 M€	2,14 M€	2,01 M€	94%	16,1%
Fournitures	2,36 M€	2,83 M€	2,71 M€	96%	15,1%
Animations	2,09 M€	1,87 M€	1,67 M€	89%	-20,2%
Prestations de service	12,82 M€	12,59 M€	11,94 M€	95%	-6,9%
Impôts & Taxes	0,69 M€	0,72 M€	0,66 M€	91%	-5,1%
TOTAL	23,04 M€	23,62 M€	22,38 M€	95%	-2,8%

Avec les **fluides et la maintenance**, 25 % de ce chapitre est consacré au fonctionnement et à l'entretien du patrimoine de la Ville (essentiellement les immeubles). Les fluides ont légèrement progressé notamment en raison de la réintégration du bâtiment Boffrand dans le giron

communal suite au départ de l'école d'architecture. Les dépenses de maintenance ont également progressé, notamment pour entretenir les espaces verts des cimetières dans le respect du « zéro phytosanitaire » (+ 114 K€). La progression des dépenses de **fournitures** s'explique

quant à elle par la nécessité d'acquérir des produits désinfectants (+ 95 K€), des masques et autres protections (+ 227 K€) permettant de garantir le respect des mesures sanitaires pour protéger les agents et les usagers contre la transmission du coronavirus.

En revanche, les périodes de confinement ou de restriction ont conduit à une baisse des dépenses **d'animations et organisation d'événements** divers, de l'ordre de - 420 K€. Cela s'explique également par l'absence du Tour de France en 2020 (- 157 K€).

Pour les mêmes raisons, les **prestations de services** ont reculé de 880 K€ dès lors que l'arrêt des activités ou le télétravail ont conduit à réduire les commandes de repas dans les cantines (- 508 K€), les frais de gardiennage (- 187 K€) lors d'événements tels que la St-Nicolas ou le Livre sur la place.

LES FRAIS FINANCIERS

Les charges financières (frais de ligne de trésorerie et des intérêts de la dette) ont représenté 1,885 M€ en 2020, soit 5,3 % de moins qu'en 2019, et seulement 1,6 % du budget de fonctionnement.

Cette baisse des intérêts résulte d'un marché financier extrêmement favorable. A titre d'exemple, fin 2020, la Ville a emprunté 6,9 M€ sur 20 ans au taux historiquement bas de 0,49 %.

La faiblesse des taux actuels produit un double effet :

- Effet « flux » : Dès lors que les emprunts qui sont arrivés en fin de vie en 2020 avaient des taux entre 2,5 % et 2,8 %, le renouvellement de l'encours se fait à moindre coût et génère des économies.
- Effet « stock » : De plus, au cas particulier des contrats de prêts assis sur des taux variables (25 % de l'encours actuel), le niveau des taux, qui a baissé en 2020 a également contribué à réduire les frais financiers.

La performance de la dette s'apprécie à la fois au regard de son coût, que l'on peut résumer par le taux moyen, mais également au regard de son risque que l'on peut apprécier en étudiant la répartition de l'encours par type de taux.

Pour cause, la crise des emprunts toxiques a démontré qu'il était nécessaire de surveiller la dangerosité et l'instabilité de certains index et non de s'intéresser uniquement à la rentabilité immédiate de tel taux variable. C'est donc un équilibre entre maîtrise des risques et maîtrise des coûts qu'il faut rechercher dans un souci de bonne gestion.

Maîtrise des coûts : le taux moyen de la dette se situe autour de 1,7 % en 2020 contre 1,87 % en 2019. En effet, bien que l'encours ait progressé de 4 M€ en 2020 (compte tenu du choc économique de la crise sanitaire qui a réduit l'épargne de la Ville et nécessité un recours accru à l'emprunt), les intérêts ont diminué pour les raisons évoquées ci-dessus.

DETTE	2019	2020	Evolution
Encours au 31 décembre	106 580 329	110 879 226	4,0%
Frais financiers	1 991 562	1 885 827	-5,3%
Taux moyen	1,87%	1,70%	-9,0%



Maîtrise des risques : Le tableau ci-dessous indique que l'encours de dette ne comporte que 24 % d'emprunts à taux variables, qui demeurent par ailleurs des index classiques dont l'évolution est guidée par la politique de la Banque Centrale Européenne. L'encours de dette ne présente donc pas d'indice exotique (cours des matières premières, taux de change entre des devises étrangères, ...), ce qui justifie le classement de ces taux variables dans la catégorie 1A (la moins risquée selon la Charte Gissler).

Le reste de l'encours repose donc sur 76 % d'emprunts à taux sécurisés : c'est-à-dire à taux fixe (71 %) ou à taux structuré (5 %).

Index et type de taux	Encours de dette au 01/01/21	Part	Indice Gissler
Euribor 1 mois	1 694 461	2%	1A
Euribor 3 mois	15 864 152	14%	1A
Euribor 6 mois	4 371 865	4%	1A
Taux Annuel Glissant 1 mois	2 024 813	2%	1A
Taux Annuel Monétaire	2 964 774	3%	1A
Variables	26 920 066	24%	
Fixe	78 563 976	71%	1A
Structuré	5 395 185	5%	1B
Sécurisés	83 959 160	76%	
Total	110 879 226	100%	

L'encours comporte en effet 2 contrats structurés, en ceci qu'ils sont à taux fixes tant qu'une condition - appelée « effet barrière » - ne se réalise pas. L'effet barrière ne jouerait que dans l'hypothèse hautement improbable où l'euribor 3 mois dépasserait 5,5 % pour l'un, et l'euribor 12 mois 6 % pour l'autre. Dans ce cas, les contrats basculeraient sur les taux variables en question (euribor). Ce risque théorique explique le classement en catégorie 1B. L'euribor étant situé à - 0,5 % à cette heure, il est possible d'affirmer que ces taux sont sécurisés.

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement regroupent les **dépenses d'équipement**, c'est-à-dire les investissements nouveaux (travaux, achat d'immeubles, mobiliers, véhicules et matériels, logiciels, et les subventions d'équipement), et le **remboursement du capital de la dette**, c'est-à-dire le financement par l'emprunt des investissements passés.

CHAPITRES	2019		2020		Evolution
	Réalisé	Crédits	Réalisé	% réalisé	
Dépenses d'équipement	23,08 M€	18,00 M€	17,58 M€	98%	-23,8%
Immo. incorporelles	0,16 M€	0,17 M€	0,16 M€	92%	-1,3%
Subventions d'équipement	0,35 M€	0,34 M€	0,26 M€	77%	-25,9%
Immo. corporelles	3,56 M€	4,41 M€	4,36 M€	99%	19,1%
Travaux en cours	18,02 M€	13,09 M€	12,82 M€	98%	-32,2%
Remboursement de la dette	9,96 M€	10,33 M€	10,30 M€	100%	3,4%
Autres dépenses	0,25 M€	12,55 M€	0,09 M€	71%	7,7%
TOTAL	41,29 M€	40,88 M€	36,77 M€	90%	-10,9%
Maîtrise d'ouvrage	0,84 M€	0,90 M€	0,82 M€	91%	1,0%

La section d'investissement constate également d'autres dépenses qui peuvent être écartées de l'analyse dès lors qu'elles sont compensées par des recettes à la même hauteur :

- Le refinancement ou la renégociation d'emprunts
- Les avances de trésorerie au CCAS
- Les opérations pour comptes de tiers (travaux réalisés d'office)
- Les cautions (reversées après avoir été encaissées)
- Le déficit d'investissement reporté en 2020, dès lors qu'il est couvert par affectation de l'excédent de fonctionnement
- Des régularisations comptables (réimputation de dépenses ou recettes)

LES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

Il s'agit de toutes les dépenses qui contribuent à enrichir ou améliorer le patrimoine de la collectivité (ou des tiers dans le cas des subventions d'investissement), c'est-à-dire des achats ou travaux durables.

Le montant de ces investissements a diminué de 5,5 M€ en 2020 par rapport à l'année précédente, étant

précisé que 2019 constitue une référence haute. En effet, comme souvent en fin de cycle électoral, cette dernière année du mandat précédent était celle où la Ville avait le plus investi avec 23 M€.

Le budget 2020 initial (voté fin 2019 avant la crise sanitaire et les élections municipales) prévoyait 16 M€ de dépenses d'équipement. Ce montant

a été porté à 18 M€ à l'issue des décisions modificatives qui avaient notamment dû tenir compte d'opérations d'investissement lancées sous l'ancien mandat et pourtant non budgétées à l'époque (pour 1,49 M€).

La crise sanitaire, compte tenu à la fois de son coût (5,7 M€) mais également du report du second tour des élections et de la prise de

fonction des nouveaux élus, n'a pas permis d'aller au-delà de 17,58 M€ sur la réalisation des investissements. C'est le budget 2021 qui marquera le saut en matière d'investissements et de relance, avec plus de 20 M€ consacrés prioritairement à la transition écologique, la rénovation des écoles et la valorisation du patrimoine culturel.

Les dépenses d'équipement sont présentées plus en détails dans la deuxième partie du rapport consacrée à la présentation du budget par politique publique mais il est possible d'en dresser la déclinaison budgétaire suivante :

Les immobilisations incorporelles (0,15 M€) comprennent essentiellement des achats de licences logicielles (0,148 M€), s'agissant notamment de l'application de visite virtuelle de la villa Majorelle ou le développement d'espaces numériques de travail dans les écoles.

Les subventions d'équipement (0,26 M€) regroupent notamment les aides apportées pour le ravalement des façades (0,56 M€) ou encore les aides au logement dans le cadre du FIG (0,22 M€) - Programme d'Intérêt Général.

Les immobilisations corporelles (3,962 M€) comprennent tous les achats de plantations (0,54 M€), d'œuvres d'art (0,257 M€), d'installations, matériels et outillages techniques (0,409 M€), de véhicules (0,945 M€), mobiliers (0,154 M€) et de matériels informatiques (0,429 M€) ou autres.

Les travaux (12,82 M€) portent notamment sur des chantiers majeurs tels que les travaux du Grand Hôtel de la Reine (2,357 M€), l'Octroi (1,225 M€), la performance énergétique (0,945 M€), la restauration de la villa Majorelle (0,747 M€), la restauration de la statue de l'Hémicycle Charles de Gaulle (0,454 M€), ...

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE

La Ville de Nancy a remboursé au cours de l'exercice 2020 la somme de 10,03 M€, soit près de 0,35 M € de plus qu'en 2019 (c'est-à-dire + 3,4 %).

L'augmentation de l'annuité d'emprunt fait suite à la hausse de l'endettement de l'exercice précédent : en 2019, l'encours de dette avait augmenté de 2,35 M€ (+ 2 %) pour financer les investissements de fin de mandat.

Le graphique ci-dessous illustre le profil d'extinction de l'encours de dette au 31 décembre 2020 pendant les deux prochains mandats. La dette actuelle s'éteindra en totalité en 2040 (la durée résiduelle des contrats ne va donc pas au-delà de 20 ans).



2. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

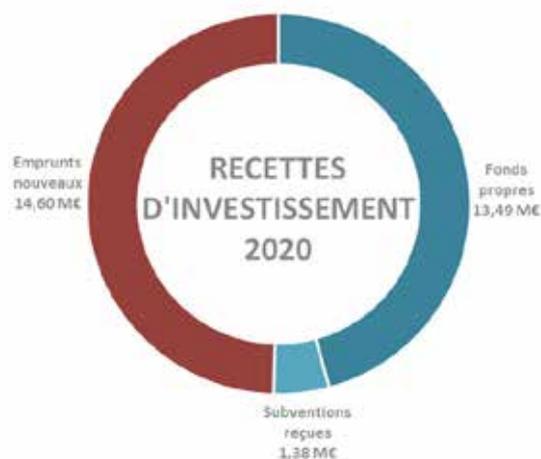
Le financement des investissements repose avant tout sur les fonds propres qui doivent permettre d'assurer le remboursement de la dette au titre de la « règle d'or » (ne pas rembourser les anciens emprunts par des nouveaux).

Les fonds propres sont constitués de l'épargne brute (solde positif de la section de fonctionnement), le fonds de compensation de la TVA, et le cas échéant le produit des cessions et le report du résultat de clôture précédent s'il est excédentaire.

Les investissements nouveaux peuvent également être financés par des ressources externes comme les subventions et, au final, par le recours à l'emprunt qui constitue un levier légitime lorsqu'il s'agit de permettre des investissements durables.

CHAPITRES	2019	2020			Evolution
	Réalisé	Crédits	Réalisé	% réalisé	
Fonds propres	20,17 M€	10,47 M€	13,49 M€	129%	-33,1%
Epargne brute	14,34 M€	7,69 M€	11,03 M€	143%	-23,1%
FCTVA	1,83 M€	2,38 M€	2,37 M€	100%	29,8%
Résultat n-1	0,17 M€	0,00 M€	0,00 M€		-100,0%
Cessions	3,83 M€	0,40 M€	0,09 M€	22%	-97,7%
Subventions reçues	0,97 M€	2,84 M€	1,38 M€	49%	42,4%
Emprunts nouveaux	12,31 M€	14,61 M€	14,60 M€	100%	18,6%
Autres recettes	1,01 M€	4,09 M€	0,08 M€	2%	-92,0%
TOTAL	34,46 M€	32,01 M€	29,55 M€	92%	-14,2%
<i>Mouvements interbudgets</i>	<i>0,84 M€</i>	<i>0,92 M€</i>	<i>0,82 M€</i>	<i>90%</i>	<i>-1,9%</i>

En neutralisant les flux croisés entre budgets (principal et annexes), ainsi que les recettes compensées par des dépenses, les ressources d'investissement 2020 ont reposé sur l'équilibre ci-dessous, soit une moitié de fonds propres et de subventions pour une moitié d'emprunts.



LES FONDS PROPRES

L'épargne brute (hors cessions exceptionnelles) s'élève à 11,03 M€ en 2020, soit 3,3 M€ de moins qu'en 2019 compte tenu des pertes de recettes et des dépenses liées à la crise sanitaire.

Pour rappel, il s'agit de la différence entre les recettes et les dépenses réelles

de fonctionnement. Elle représente la part des recettes courantes qui a pu être préservée (après paiement des dépenses courantes et remboursement de l'annuité de dette) pour investir.

Le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée est passé de 1,83 à

2,37 M€. C'est une dotation d'investissement de l'État correspondant à 16,4 % des dépenses d'investissements éligibles de l'exercice précédent. Son montant a augmenté en 2020 dès lors que l'année 2019 était la plus importante du mandat précédent en termes d'investissements.

Le produit des cessions (90 K€) correspond à la vente d'une emprise du cimetière du Sud à la Ville de Vandoeuvre pour 58 K€ et la revente de véhicules municipaux pour 31 K€.

LES SUBVENTIONS REÇUES

La Ville a perçu 1,38 M€ de subventions d'investissement en 2020, dont :

- 347 K€ pour la rénovation des écoles, dont 200 K€ de l'État au titre de la DSIL 2019 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et 147 K€ de la Caisse d'Allocations Familiales,
- 304 K€ de la Région pour l'aménagement de l'Octroi
- 335 K€ de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles) pour la réfection de la porte St-Nicolas
- 213 K€ pour la rénovation du Musée lorrain, dont 163 K€ de la Région et 50 K€ de l'État (Direction Régionale des Affaires Culturelles)
- 170 K€ pour la restauration de la porte Désilles versés par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de l'État.

LE RECOURS À L'EMPRUNT ET LA SOUTENABILITÉ DE LA DETTE

En 2020, la Ville a mobilisé 14,6 M€ d'emprunts nouveaux :

- Un nouveau contrat de 5 M€ à taux fixe (1,23 %) sur 20 ans
- Un nouveau contrat de pour 4,6 M€ à taux fixe (0,49 %) sur 20 ans
- Le solde d'un contrat de 2019, pour 4,9 M€ (0,73 %) sur 20 ans
- Le solde d'un prêt à taux zéro de la CAF de 2018, pour 48 K€

Par comparaison avec les 10,3 M€ de capital remboursé (en dépenses), le compte administratif affiche donc un besoin de financement de 4,3 M€ qui est venu augmenter l'encours de dette à due concurrence entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020.

Initialement, le budget primitif 2020 prévoyait une stabilité de la dette mais la crise sanitaire, dont le coût s'est élevé à 5,7 M€, bien qu'il ait pu être réduit de 1,3 M€ en

étalant sur 5 ans l'absorption de certaines dépenses, a provoqué une contraction de l'épargne de fonctionnement nécessitant un recours accru à l'emprunt.

Le tableau ci-dessous illustre bien la dégradation rapide des indicateurs d'épargne et d'endettement suite à la crise :

- **L'épargne brute** mesure la différence entre les recettes et dépenses réelles de fonctionnement, c'est-à-dire la part des recettes courantes qui n'est pas consommée par les charges courantes mais épargnée pour rembourser la dette et investir. Cet « autofinancement brut » s'est contracté de 23 % compte tenu des pertes de recettes et des coûts de la crise sanitaire (incluant les mesures de soutien à l'économie locale).
- **L'épargne nette** mesure la différence entre l'épargne brute et le remboursement

(en capital) de la dette. Elle traduit la part des recettes courantes qui, après paiement des fournisseurs et des prêteurs, est épargnée pour investir. Cet « autofinancement net » a chuté de 83 % dès lors qu'à une épargne brute déjà réduite, s'ajoute une hausse des annuités d'emprunt à rembourser suite à l'augmentation de l'encours en 2019.

- **La capacité de désendettement** établit le rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute. Elle mesure ainsi - en théorie - le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser l'intégralité de la dette si toute l'épargne devait y être consacrée. En l'espace d'un an, ce ratio de solvabilité est entré dans la zone d'alerte des 10-12 ans dès lors que la crise sanitaire a réduit l'épargne et nécessité d'emprunter davantage en 2020.

RATIOS	2019	2020	Evolution
Recettes - fonctionnement (hors cessions)	129 730 221	127 965 471	-1,4%
Dépenses de fonctionnement	115 389 385	116 940 350	1,3%
EPARGNE BRUTE	14 340 837	11 025 120	-23,1%
Remboursement de la dette	9 961 622	10 303 377	3,4%
EPARGNE NETTE	4 379 215	721 744	-83,5%
Encours de dette au 31/12	106 580 329	110 879 226	4,0%
CAPACITE DE DESENDETTEMENT	7,4 ans	10,1 ans	35,3%



LE BUDGET PAR POLITIQUE PUBLIQUE

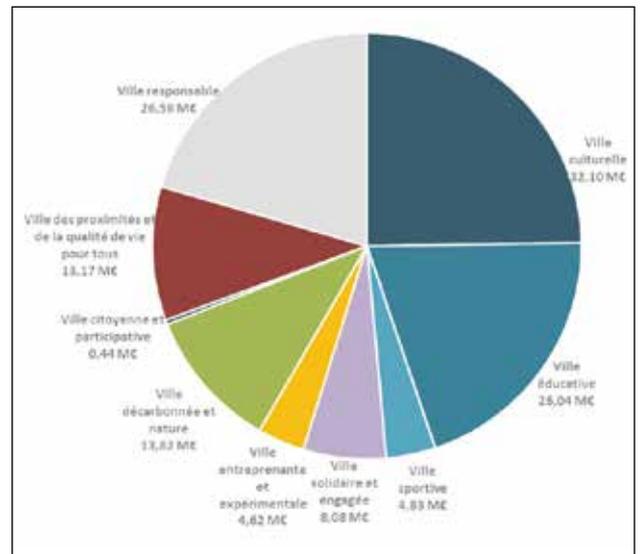
DANS CE CHAPITRE

- > VILLE ÉDUCATIVE, SPORTIVE, CULTURELLE, CRÉATIVE ET FESTIVE
- > VILLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE
- > VILLE ENTREPRENANTE ET EXPÉRIMENTALE
- > VILLE DÉCARBONNÉE ET NATURE
- > VILLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE
- > VILLE DES PROXIMITÉS ET DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS
- > VILLE RESPONSABLE

PRÉAMBULE

Le compte administratif doit également permettre une présentation analytique du budget pour indiquer les moyens consacrés à chaque politique publique.

Le budget communal est décliné en 20 politiques publiques dans les pages suivantes mais peut être présenté de façon plus synthétique selon les 9 thématiques du graphique ci-dessous (dépenses de fonctionnement et investissement).



Les deux tableaux suivants donnent la déclinaison plus précise des dépenses de fonctionnement et des budgets d'investissement de chaque politique publique.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR POLITIQUES PUBLIQUES

POLITIQUES PUBLIQUES	2019	2020		Evolution	
	Réalisé	Crédits	Réalisé		Taux réalisé
Ville éducative, sportive, culturelle créative	58 271 044	55 736 904	55 799 213	100%	-4%
Ville culturelle	28 634 327	27 590 191	27 268 050	99%	-5%
Ville éducative	25 025 253	23 695 667	24 078 350	102%	-4%
Ville sportive	4 611 465	4 451 046	4 452 813	100%	-3%
Ville solidaire et engagée	4 314 638	7 244 772	7 211 625	100%	67%
Solidarités	1 866 801	4 009 246	3 997 677	100%	114%
Séniors et Autonomie	2 364 974	2 404 030	2 391 691	99%	1%
Santé	53 740	817 437	813 452	100%	1414%
Inclusion et handicap	29 122	14 059	8 806	63%	-70%
Ville entreprenante et expérimentale	3 397 258	4 772 544	4 453 695	93%	31%
Economie, commerce et attractivité	1 238 771	2 666 643	2 535 065	95%	105%
Emploi, insertion et apprentissage	1 867 193	1 870 696	1 716 413	92%	-8%
Action internationale	291 294	235 204	202 218	86%	-31%
Ville décarbonnée et nature	10 096 353	10 258 685	10 603 548	103%	5%
Mobilités et stationnement	2 424 339	2 371 296	2 332 163	98%	-4%
Nature en ville et transition écologique	5 228 668	5 483 826	5 828 148	106%	11%
Urbanisme écologique	2 443 346	2 403 562	2 443 236	102%	0%
Ville citoyenne et participative	533 443	445 086	444 326	100%	-17%
Citoyenneté	533 443	445 086	444 326	100%	-17%
Ville des proximités et de la qualité de vie	12 397 210	12 377 346	11 801 437	95%	-5%
Sécurité propreté et tranquillité	8 394 284	8 551 788	8 358 659	98%	0%
Services à la population	3 467 790	3 396 212	3 029 215	89%	-13%
Animations dans la ville	535 136	429 346	413 563	96%	-23%
Ville responsable	21 272 579	23 220 080	21 771 926	94%	2%
Administration générale	12 199 275	13 700 944	12 521 413	91%	3%
Patrimoine et logistique	7 545 502	7 959 111	7 658 930	96%	2%
Ville numérique	1 527 801	1 560 025	1 591 583	102%	4%
Total général	110 282 525	114 055 416	112 085 770	98%	2%

INVESTISSEMENTS PAR POLITIQUES PUBLIQUES

POLITIQUES PUBLIQUES	DEPENSES			SUBVENTIONS		
	Crédits	Réalisé	Taux réalisé	Crédits	Réalisé	Taux réalisé
Ville éducative, sportive et culturelle	7 301 522	7 171 274	98%	2 362 061	1 377 392	58%
Ville culturelle	4 936 411	4 828 440	98%	1 432 061	1 005 572	70%
Ville éducative	1 972 489	1 963 908	100%	563 000	347 432	62%
Ville sportive	392 622	378 926	97%	367 000	24 388	7%
Ville solidaire et engagée	875 756	863 545	99%	20 000	0	0%
Séniors et Autonomie	599	599	100%			
Santé	841 503	836 602	99%			
Inclusion et handicap	33 653	26 344	78%	20 000		0%
Ville entreprenante et expérimentale	197 926	162 511	82%	10 000	0	0%
Economie, commerce et attractivité	190 435	161 989	85%	10 000		0%
Emploi, insertion et apprentissage	7 491	522	7%			
Ville décarbonnée et nature	3 336 058	3 215 476	96%	62 504	7 250	12%
Mobilités et stationnement	968 843	872 434	90%	47 000	7 250	15%
Nature en ville et transition écologique	1 856 005	1 850 076	100%	15 504		0%
Urbanisme écologique	511 210	492 965	96%			
Ville des proximités et de la qualité de vie	1 450 247	1 372 073	95%	0	0	0%
Sécurité propreté et tranquillité	1 268 964	1 231 023	97%			
Services à la population	181 043	140 811	78%			
Animations dans la ville	240	239	100%			
Ville responsable	4 842 567	4 792 345	99%	386 305	0	0%
Administration générale	237 256	202 676	85%	50 405		0%
Patrimoine et logistique	4 291 946	4 284 980	100%	335 900		0%
Ville numérique	313 365	304 689	97%			
Total général	18 004 075	17 577 223	98%	2 840 871	1 384 642	49%



VILLE ÉDUCATIVE, SPORTIVE, CULTURELLE ET CRÉATIVE ET FESTIVE

1. VILLE CULTURELLE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
 FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	28 634 327	27 590 191	27 268 050	99%	-4,8%
Fournitures et services	5 002 718	3 830 340	3 436 505	90%	-31,3%
Personnel	11 661 875	11 676 017	11 747 711	101%	0,7%
Subventions versées	11 969 734	12 083 834	12 083 834	100%	1,0%
RECETTES	4 797 378	4 437 942	6 093 841	137%	27,0%
Participation des usagers	544 958	488 645	357 209	73%	-34,5%
Revenus immobiliers	1 555 539	1 450 560	1 134 875	78%	-27,0%
Subventions reçues	1 022 051	1 054 137	3 291 850	312%	222,1%
Autre	1 674 829	1 444 600	1 309 906	91%	-21,8%
 INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	7 289 273	4 936 411	4 828 440	98%	-33,8%
Subventions reçues	664 521	1 432 061	1 005 572	70%	51,3%

Moteur de développement personnel, de cohésion sociale et de croissance économique, levier d'attractivité, d'expression et de rayonnement, la politique culturelle de la Ville de Nancy, avec un budget total de 27,268 M€ en fonctionnement et 4,828 M€ en investissement, favorise la création artistique, l'apprentissage, la diffusion des pratiques et des savoirs, dans l'ensemble des domaines artistiques. Elle veille à proposer au public une offre culturelle diversifiée. Cette mission indispensable s'appuie sur des actions de médiation en direction de tous les publics et en partenariat avec les différents acteurs des champs du social, de l'éducation ou de la santé.

Les dépenses de fonctionnement ont diminué de 4,8 % en raison des restrictions sanitaires qui n'ont pas permis aux événements (St-Nicolas, Livre sur la Place, ...) de se dérouler dans des conditions normales.

Les produits des fréquentations diminuent de 188 K€ en 2020 en raison de la crise sanitaire ayant entraîné la fermeture des équipements culturels (Musées, bibliothèques).



NANCY, VILLE DE CRÉATION (15,75 M€)

Dans cette année marquée par la crise sanitaire, la Ville de Nancy a encore accentué son soutien attentif aux acteurs, artistes, collectifs qui vivent, créent et travaillent dans la cité tout au long de l'année, afin de maintenir la dynamique créative et culturelle de la cité et préparer au mieux la sortie de la crise.

Afin de préserver notamment l'emploi culturel, la Ville a ainsi maintenu ses subventions aux porteurs de projet, aux 4 établissements labellisés, et a assuré un suivi régulier des structures culturelles pour un montant de 12,083 M€. Celui-ci a permis de répondre rapidement aux situations les plus délicates. Par ailleurs, les manifestations comme le festival Nancy Jazz Pulsations, les Nancyphonies ou encore le Festival

International du Film de Nancy se sont réinventées pour permettre, avec des jauges adaptées et des protocoles sanitaires très stricts, d'accueillir du public.

Animés du même souci, le Théâtre de Mon Désert et la salle Poirel ont ouvert leurs portes aux professionnels dans le cadre de résidence et ont ainsi permis aux artistes de trouver des espaces de travail adaptés.

Un ambitieux programme d'investissement a été mené en 2020 pour un montant de 1,548 M€ dont 1,224 M€ pour la poursuite des travaux de la Pépinière Culturelle et Créative « L'OCTROI » subventionnés à hauteur de 0,304 M€ par la Région.

NANCY, VILLE DE PATRIMOINE VIVANT (11,05 M€)

En 2020, le contexte sanitaire a fortement impacté la programmation et l'offre culturelles des musées de Nancy qui ont dû se réinventer. Le début d'année a été marqué par la réouverture de la Villa Majorelle à l'occasion d'un week-end festif, événement qui a bénéficié d'une belle couverture presse pour un montant de 0,131 M€ en dépenses et 0,081 M€ en recettes.

Dans le cadre de l'opération Bienvenue chez vous à l'été 2020, des actions spécifiques ont été proposées aux personnes en fragilité sociale due à la crise sanitaire. Les rendez-vous ainsi conçus ont permis de réserver un accueil particulier à ce public. A l'automne, deux expositions ont été présentées aux visiteurs au musée des Beaux-Arts de Nancy (0,230 M€) : Le droit des objets à (se) disposer d'eux-mêmes et Margot l'Enragée. Par ailleurs, l'année 2020 s'est caractérisée par un développement sans précédent des offres de médiation numérique permettant ainsi de maintenir la programmation malgré des musées fermés.

Le budget total de Nancy musées s'élève à 7,856 M€ dont 6,366 M€ de charges de personnel.

Le montant total des dépenses d'investissement des musées s'élève à 1,782 M€ et 0,274 M€ de recettes, réparties ainsi :

- Direction des musées : 0,112 M€ de dépenses et 0,034 M€ de recettes,
- Musée Lorrain : 0,384 M€ de dépenses et 0,0213 M€ de recettes,
- Musée des Beaux-Arts : 0,240 M€ de dépenses,
- Musée de l'École de Nancy : 0,123 M€ de dépenses,
- Villa Majorelle : 0,921 M€ de dépenses et 0,025 M€ de recettes.

NANCY, VILLE DES DROITS CULTURELS ET DE L'ACCÈS À L'INFORMATION, AUX ARTS ET À LA CULTURE (3,9 M€)

Les Bibliothèques de Nancy ont été impactées par la crise sanitaire. Le programme d'actions culturelles programmées pendant le confinement a été annulé. En revanche, contrairement aux années précédentes au cours desquelles aucune action culturelle n'est programmée pendant l'été, de nombreuses animations ont été organisées en juillet et août 2020.

Pour répondre à l'attente du public au sortir du premier confinement, les Bibliothèques de Nancy ont conçu et mis en place deux nouveaux services : un service click & collect : Kraftnancy.fr et un service de réponse à distance pour la bibliothèque patrimoniale : Saranancy.fr.

Les Bibliothèques ont également imaginé et déployé une offre spécifique à destination des enfants de

CP dont l'apprentissage de la lecture a été fortement perturbé par la crise sanitaire. À cet effet, elles ont mis en place l'opération Plongée dans la lecture permettant aux 750 enfants des classes de CP des écoles publiques de Nancy d'avoir leur carte de lecteurs dans les médiathèques et de s'approprier le monde de l'écrit grâce à un jeu de l'oie réunissant les différents acteurs (Bibliothèques, Éducation Nationale et librairies).

45 % des dépenses de fonctionnement soit 0,254 M€ (hors personnel) ont permis l'acquisition de livres financés par l'État à hauteur de 0,050 M€.

Enfin une nouvelle offre culturelle a été mise en place sur les réseaux sociaux : heures du conte en ligne, rendez-vous en live sur les réseaux sociaux.



NANCY, VILLE ATTRACTIVE (1,3 M€)

La crise sanitaire a fortement pénalisé les partenaires des Libraires de l'Association Lire à Nancy et a contraint à adapter la formule traditionnelle du salon, sans son fameux chapiteau des dédicaces. Toutefois la 42^{ème} édition du Livre sur la Place, premier salon de la rentrée littéraire, sous la présidence de l'écrivaine Leïla Slimani, a proposé une programmation aussi riche que les années précédentes, avec plus de 70 débats et plus de 170 auteurs. Les auteurs qui ont fait la rentrée littéraire de 2020, les académiciens Goncourt, fidèles parrains du salon et les représentants des plus grandes maisons d'édition étaient présents. Par ailleurs les scolaires et les publics les plus éloignés de la lecture n'ont pas été oubliés. Le budget total de l'opération s'élève à 0,616 M€ en partie compensé en partie par 0,450 M€ de recettes. A Nancy, toute la chaîne du Livre a trouvé un soutien.

Les bouleversements dus à l'État d'urgence sanitaire ont remis en question la présentation du spectacle estival «Rendez-vous place Stanislas» et ont conduit à son report de l'été 2020 à l'été 2021. Une création alternative, «Couleurs

nocturnes», permettant de limiter les risques de rassemblements trop importants, a donc été proposée pour un montant de 0,137 M€.

Rendez-vous incontournable, les Fêtes de la Saint Nicolas avec un budget de 0,555 M€ de dépenses et 0,070 M€ de recettes, ont dû se réinventer suite à l'annulation de la programmation et de son grand défilé, avec :

- Le renforcement de la scénographie autour de 32 commandes artistiques présentées sur l'espace public et une présence accrue dans et sur les vitrines des commerces vacants,
- Le développement des illuminations et de la mise en lumière des espaces sur tout le territoire,
- La sonorisation du centre-ville commerçant.
- Une présence marquée sur les réseaux sociaux avec plus de 331 790 vues.

Des actions de médiations ont pu être menées avec en outre 2 projets intergénérationnels réunissant entre autres 26 écoles élémentaires de Nancy, 5 résidence autonomie, 1 association du plateau et 4 centres de Loisirs Municipaux.

2. VILLE ÉDUCATIVE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
 FONCTIONNEMENT					
 DEPENSES	 25 025 253	 23 695 667	 24 078 350	 102%	 -3,8%
Fournitures et services	4 614 118	5 153 275	5 123 925	99%	11,0%
Personnel	9 646 223	9 795 039	10 207 453	104%	5,8%
Subventions versées	10 764 911	8 747 353	8 746 972	100%	-18,7%
 RECETTES	 3 244 375	 4 107 500	 3 904 433	 95%	 20,3%
Participation des usagers	2 529 048	2 308 000	1 649 122	71%	-34,8%
Revenus immobiliers	55 724	45 000	40 822	91%	-26,7%
Subventions reçues	471 921	1 259 500	1 696 290	135%	259,4%
Autre	187 682	495 000	518 199	105%	176,1%
 INVESTISSEMENT					
 Dépenses d'équipement	 3 253 795	 1 972 489	 1 963 908	 100%	 -39,6%
 Subventions reçues	 163 898	 563 000	 347 432	 62%	 112,0%

Le budget dédié à la Ville éducative (26 M€), regroupe les politiques Petite Enfance (5,4 M€), Education (15,9 M€), et Jeunesse (4,7 M€).

PETITE ENFANCE (5,4 M€)

La compétence Petite Enfance étant assumée par le Centre Communal d'Action Sociale, le budget de la Ville se résume à la subvention versée à ce dernier de 4,5 M€ en 2020, ainsi que le reversement des subventions CAF.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et ponctuée par des confinements qui ont impacté le fonctionnement des équipes du CCAS en termes de nombre d'enfants accueillis et d'activités proposées.

Le protocole sanitaire strict et les absences des agents placés en isolement ont rendu les conditions de travail difficiles. Pourtant de nombreuses actions ont été maintenues toute au long de l'année pour garantir un accueil de qualité aux familles :

- Développement d'un plan d'actions dans le cadre de la transition écologique dans

l'ensemble des structures petite enfance.

- Le projet STAN'AIR : étude sur l'impact de l'air extérieur sur la qualité de l'air intérieur dans 2 écoles et une crèche (Osiris).
- Aides au fonctionnement et à l'investissement à

destination de structures associatives : 254 020 € d'aides au fonctionnement et 6 593 € d'aides en investissement ont été versées aux structures associatives et parentales.

- Ainsi que de multiples actions participant au

bien-être des enfants accueillis dont notamment l'éveil musical, les lectures contées, les rencontres intergénérationnelles, les sorties.



ÉDUCATION (15,9 M€)

En 2020, le budget de l'Éducation s'est composé de 14,1 M€ de dépenses de fonctionnement (dont 9,5 M€ en dépenses de personnel), et 1,8 M€ d'investissements.

Ces investissements ont porté sur :

- la rénovation des bâtiments scolaires qui a porté en priorité sur des changements de menuiseries avec les objectifs d'isolation thermique, de remplacements de chaudières, des rénovations de salles de classe, des isolations de combles et traitements des phénomènes de chaleur pour un montant de 1,398 M€.
- l'équipement informatique qui a permis de doter les écoles élémentaires de 40 vidéoprojecteurs interactifs et 3 classes numériques mobiles et les classes maternelles de la mise en place d'un ENT (environnement numérique de travail) et de 4 classes numériques mobiles.
- Un achat de 100 tablettes pour des prêts aux élèves afin de permettre la continuité éducative lors des fermetures de classes dans le cadre de la crise sanitaire (0,236 M).

Les dépenses de fonctionnement sont restées stables entre 2019 et 2020 dès lors que les surcoûts liés à la crise sanitaire (produits de désinfection, gels, masques pour 0,147M€, renforts de personnel pour l'encadrement des repas et l'entretien des écoles) ont été compensés par des économies telles que la réduction du nombre de repas commandés pour les cantines lors des périodes de confinement.

Dans le contexte sanitaire particulier de l'année 2020, la Ville a réinventé ses actions pour offrir les meilleures conditions d'accueil aux élèves et enseignants, équiper et entretenir les locaux, proposer des actions éducatives visant à favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et à la découverte de l'environnement et encourager l'apprentissage de la citoyenneté, dans le cadre scolaire comme périscolaire. Pendant l'été 2020 et les vacances d'automne, des « colos apprenantes » ont été organisées pour un montant de 0,086 M€ ainsi que des journées éducatives en été pour plus de 300 enfants.



JEUNESSE (4,7 M€)

En 2020, les dépenses consacrées à l'éducation populaire et la jeunesse ont progressé de 120 K€, essentiellement en dépenses de personnel pour le fonctionnement de la Ludothèque pour la première fois en année pleine.

Les associations s'investissant dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire ont bénéficié d'un soutien constant au cours de cette période éprouvante liée à l'épidémie de Covid 19. Les 7 MJC de Nancy et l'Union locale des MJC, confrontées aux difficultés de la crise sanitaire mais également à la disparition de la Fédération Française des MJC, ont bénéficié d'un soutien de 2,316 M€. La MJC Lillebonne a bénéficié de 0,057 M€ pour rénover la salle de musique, une salle de réunion et des sanitaires.

0,813 M€ ont été attribués aux autres structures, parmi lesquels les 3 centres sociaux et leurs associations d'utilisateurs, Asae Francas, Buisson Ardent, Club St-Nicolas qui contribuent à l'égalité des chances sur le territoire.

Des actions particulières comme les projets de contrat

de Ville, les vacances et loisirs pour tous, l'opération argent de poche et l'équipe mobile de travaux, en remaniant les projets ou en adoptant des jauges plus réduites, ont permis de mobiliser les jeunes. Ce fut le cas du chantier de rénovation d'espaces de la MJC du Haut-du-Lièvre et du préau de l'école du Placieux.

En 2020 plusieurs événements fédérateurs favorisant l'intégration des étudiants sur le territoire étaient prévus, le travail d'accompagnement et de préparation des manifestations s'est effectué (Les 24h de Stan, la Nocturne étudiante) mais seul Faim d'échanges a pu se dérouler sur une plateforme de visio-conférence.

Dans un contexte sanitaire contraint le Conseil Nancéen de la Jeunesse s'est consacré à l'évolution du dispositif de bourses destinées à soutenir des projets citoyens, d'engagement, d'innovation, scolaire ou professionnel, portés par les jeunes nancéiens, à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale.

3. VILLE SPORTIVE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	4 611 465	4 451 046	4 452 813	100%	-3,4%
Fournitures et services	872 522	738 900	718 613	97%	-17,6%
Personnel	2 682 560	2 675 971	2 703 799	101%	0,8%
Subventions versées	1 056 383	1 036 175	1 030 400	99%	-2,5%
RECETTES	361 932	317 742	242 726	76%	-32,9%
Participation des usagers	114 010	129 500	78 914	61%	-30,8%
Revenus immobiliers	115 000	114 000	87 729	77%	-23,7%
Subventions reçues	60 000	-	-	-	-100,0%
Autre	72 922	74 242	76 083	102%	4,3%
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	1 477 257	392 622	378 926	97%	-74,3%
Subventions reçues	-	367 000	24 388	7%	

Les dépenses de fonctionnement essentiellement consacrées à l'entretien des équipements sportifs, l'organisation de stages et le soutien aux associations, ont diminué de près de 160 K€ en 2020 compte tenu de la non-reconduction de certaines dépenses exceptionnelles de 2019 (Tour de France, achat d'abonnements ASNL, etc...).

122 stages ont pu être proposés avec les clubs lors des vacances scolaires d'été pour permettre aux 4-16 ans de découvrir une trentaine de disciplines, se divertir, et s'aérer (équitation, kayak, voile, aviron, tir à l'arc...), selon une tarification adaptée au quotient familial. Les recettes concernant les inscriptions pour les différents stages et animations sportives sont de 0,023 M€.

La Ville de Nancy a soutenu les associations sportives en maintenant toutes les subventions de fonctionnement à hauteur de 1,030 M€ à 160 associations sportives amateur et de haut niveau, associées à la

mise à disposition gracieuse dès lors que cela était possible des 65 installations sportives (1,432 M€ d'aides indirectes). Le coût du personnel d'exploitation et d'entretien des équipements sportifs s'élève à 1,587 M€. Les redevances versées par les lycées et les collèges au titre de l'occupation des gymnases et terrains de sport représentent 0,055 M€.

En matière d'investissement, les programmes d'entretien courant, de sécurité des bâtiments et de restructuration se sont poursuivis pour un montant global de 0,378 M€, dont : 0,042 M€ pour la restructuration et l'extension du gymnase Bazin et 0,220 M€ pour la création du second dojo en extension au gymnase Placieux.

Les subventions d'investissement prévues au budget à hauteur de 367 K€ n'ont été recouvrées qu'à hauteur de 24 K€ en raison de leur décalage (en 2021 pour le gymnase du Placieux, et en cours d'instruction pour le gymnase Bazin).





VILLE SOLIDAIRE ET ENGAGÉE

1. SOLIDARITÉS

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	1 866 801	4 009 246	3 997 677	100%	114,1%
Fournitures et services	10 207	21 900	4 302	20%	-57,9%
Personnel	290 296	279 217	287 048	103%	-1,1%
Subventions versées	1 566 298	3 708 129	3 706 328	100%	136,6%
RECETTES	2 546	-	3 825		50,2%
Subventions reçues	2 546	-	3 825		50,2%

Les solidarités constituent une compétence principalement déléguée au Centre Communal d'Action Sociale qui a disposé à ce titre d'une subvention de 3,6 M€ en 2020.

Le pôle accompagnement social du CCAS assure une permanence de proximité grâce à ses 6 points d'accueil en mairie de quartier, au service des nancéiens en situation de fragilité sociale. Il dispose de deux épicerie solidaires situées sur le

Plateau de Haye et sur le secteur d'Haussonville qui sont au cœur du dispositif. Il met en œuvre des actions collectives et individuelles dans le cadre d'un règlement d'aide facultative

La crise sanitaire a aggravé les risques de manques budgétaires pour de nombreux habitants dont les activités économiques, la vie sociale et la santé ont été bouleversées. Lors du premier confinement les nancéiens ont continué à être accueillis

à l'Hôtel de Ville et l'épicerie du Plateau est restée ouverte pour permettre aux plus démunis d'être soutenus au plus près de leurs besoins.

A titre exceptionnel, la Ville a également versé des aides pour les victimes de la tempête Alex dans le pays Niçois (10 K€) ou au profit du Liban suite aux explosions dans le port de Beyrouth (20 K€).



2. SENIORS & AUTONOMIE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	2 364 974	2 404 030	2 391 691	99%	1,1%
Fournitures et services	210 023	242 453	237 190	98%	12,9%
Personnel	122 838	124 852	119 246	96%	-2,9%
Subventions versées	2 032 113	2 036 725	2 035 254	100%	0,2%
RECETTES	133 167	153 500	130 101	85%	-2,3%
Subventions reçues	-	15 000	-	0%	
Autre	133 167	138 500	130 101	94%	-2,3%
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	4 501	599	599	100%	-86,7%

Les politiques consacrées à l'autonomie des seniors relèvent essentiellement du Centre Communal d'Action Sociale qui bénéficie à ce titre d'une subvention de fonctionnement de 1,7 M€ en 2020, identique à 2019. La Ville subventionne également l'Office Nancéien des Personnes Âgées pour 346 K€.

Le pôle Seniors du CCAS met en œuvre une politique de proximité en faveur des aînés nancéiens et de leurs familles. Il accompagne la vie à domicile des plus âgés en assurant des services et une approche pluridisciplinaire

en lien avec ses partenaires. Gestionnaire de 5 résidences autonomes, il poursuit son effort de modernisation des établissements pour assurer une offre d'hébergement élargie et modernisée.

L'impact de la pandémie a été fortement ressenti par :

- Une augmentation de plus de 100 repas/jour livrés à domicile en avril entièrement confiée au prestataire
- Le déploiement d'une plate-forme téléphonique garantissant un lien immédiat de proximité avec les plus fragiles dès le 10 mars
- Un renforcement de

l'accompagnement médico-social en lien avec les partenaires (PTA G. Cuny - CD54 - CPN - ONPA)

- Une large mutualisation des ressources humaines qui a garanti une gestion optimisée de la crise : des rotations d'équipes en résidence autonomie, la mobilisation du service logistique, de la ludothèque, du pôle développement social, de la direction générale et, en fin d'année de l'équipe de Notre Maison.
- Des postes de dépenses réduits (sorties en bus diminuées de moitié,...)

- Des entrées en résidences autonomie maintenues (20 entrées)
- La suspension du chantier de rénovation des salles de bains de la résidence autonomie Donop.

Dans ce contexte particulièrement contraint, un groupe projet « Canicule » a proposé aux cadres Ville et CCAS un webinaire et un livret destiné aux agents. L'ensemble de ces actions a permis au CCAS de demeurer au plus près des seniors les plus fragiles, de poursuivre son accompagnement en faveur des aidants tout en contenant ses dépenses.

A titre d'information, pour l'Ehpad Notre Maison qui fait l'objet d'un budget annexe du CCAS s'équilibrant par ses propres recettes, l'année 2020 a été consacrée à la gestion de la crise sanitaire : les achats ont été prioritairement orientés en faveur de la dotation en équipements de protection individuelle (surblouses, gants, masques) et en produits d'entretien. Certaines livraisons ont pu être organisées par les autorités de tutelle que sont l'Agence Régionale de Santé et le Conseil départemental. Tout au long de l'année, l'accent a été mis sur le renfort des différentes équipes pour faire face aux absences liées à la maladie et éviter l'épuisement des agents.

3. SANTÉ

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	53 740	817 437	813 452	100%	1413,7%
Fournitures et services	22 240	785 317	781 353	99%	3413,3%
Personnel	-	1 920	1 898	99%	
Subventions versées	31 500	30 200	30 200	100%	-4,1%
RECETTES					
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	826	841 503	836 602	99%	

La crise sanitaire due au coronavirus a nécessité la mise en œuvre d'importantes mesures de prévention visant à réduire les sources de nuisances et diminuer l'exposition des populations à ce virus. C'est dans ce contexte que la Ville de Nancy a défini un programme d'actions visant à préserver la santé des nancéiens : distributions de gel désinfectant, de visières et de masques de protection ont été organisées vers les populations les plus fragiles ou les plus exposées. Le montant des achats « COVID » (763 K€) se décompose comme suit :

- 442 787 euros pour les fournitures : principalement les masques et le gel
- 321 455 euros pour les prestations de nettoyage et de désinfection

En matière d'investissements, les 836 K€ dépensés en 2020 concernaient notamment l'installation de robinets, sèche-mains, éclairages, ouvertures de portes « automatiques » ou « sans contact » dans les bâtiments communaux et notamment les écoles pour prévenir la transmission du virus.

Plus généralement, le service Hygiène et Santé Publique s'appuie sur les actions du Contrat Local de Santé, plan quinquennal dont la 2^{ème} version a débuté en 2018. Avec des missions aussi variées que sont le contrôle des établissements en matière d'hygiène alimentaire, la lutte contre l'habitat indigne et insalubre, la surveillance des établissements diffusant de la musique amplifiée

notamment lors des passages de la Brigade Anti Bruit, la lutte anti-vectorielle par l'intégration maîtrisée de l'animal dans la Ville, et les nouvelles technologies qui sont sources d'inquiétudes sanitaires pour le grand public (antennes relais téléphoniques, compteurs Linky ou Gazpar). Ce service lutte contre l'apparition de situations préjudiciables à la santé ou au bien-être des habitants.



4. INCLUSION & HANDICAP

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	29 122	14 059	8 806	63%	-69,8%
Fournitures et services	9 875	14 059	8 806	63%	-10,8%
Subventions versées	19 247	-	-	-	-100,0%
RECETTES	46 473	-	450	-	-99,0%
Subventions reçues	46 473	-	450	-	-99,0%
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	428 359	33 653	26 344	78%	-93,9%
Subventions reçues	61 596	20 000	-	0%	-100,0%

Les politiques en matière de Handicap et d'inclusion semblent peu visibles dans le compte administratif 2020 pour deux raisons :

- Les équipes du Développement Social du CCAS mènent des actions en la matière mais la subvention versée par la Ville au CCAS pour l'accompagnement social forme un tout qui ne distingue pas la thématique handicap des autres actions
- En matière d'investissements et de travaux d'accessibilité des bâtiments communaux, ceux-ci n'ont pas pu avoir lieu en 2020, les services de la Ville ayant été accaparés par la crise sanitaire et la conduite en urgence d'autres travaux tels que l'installation de robinets, sèche-mains, éclairages et ouvertures de portes « automatiques » qui ont été fléchées sur la politique Santé en tant qu'outils de prévention de la transmission du coronavirus, mais qui constituent également, en partie, des investissements d'accessibilité.

La crise sanitaire de la covid-19 a mobilisé de multiples professionnels et acteurs du social en lien avec le CCAS pendant plusieurs mois et a concerné l'ensemble du territoire

nancéien avec des intensités plus ou moins fortes selon les périodes.

Cette crise sanitaire, inédite par son ampleur et sa durée, a particulièrement touché les personnes en situation de précarité, fragiles, isolées, âgées ou en situation de handicap. Elle a modifié les priorités pour l'ensemble des projets en cours.

Les agents du pôle Développement Social ont fortement contribué à la mise en œuvre d'actions d'urgence en soutenant les équipes de professionnels du CCAS pour rassurer, orienter et accompagner les citoyens en difficultés.

Le détachement d'un agent volontaire du service pour soutenir l'Ehpad Notre Maison à temps complet, l'édition d'une infolettre pour informer au plus vite les personnes handicapées des nouveaux dispositifs d'aide, la mise en place de plateformes d'écoute téléphonique et l'envoi massif de masques aux nancéiens fragilisés par leur santé ou leur handicap ont été autant d'actions menées avec une grande disponibilité par les agents pour surmonter cette épreuve aux côtés de citoyens nancéiens.





VILLE ENTREPRENANTE ET EXPÉRIMENTALE

1. ÉCONOMIE, COMMERCE ET ATTRACTIVITÉ

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	1 238 771	2 666 643	2 535 065	95%	104,6%
Fournitures et services	402 688	585 868	543 505	93%	35,0%
Personnel	561 199	557 335	584 592	105%	4,2%
Remises gracieuses		997 717	966 144	97%	
Subventions versées	274 884	525 723	440 824	84%	60,4%
RECETTES	1 307 345	1 328 350	1 217 474	92%	-6,9%
Participation des usagers	11 954	12 240	10 660	87%	-10,8%
Revenus immobiliers	681 867	752 000	643 523	86%	-5,6%
Subventions reçues	64 600	23 710	-	0%	-100,0%
Autre	548 924	540 400	563 291	104%	2,6%
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	451 835	190 435	161 989	85%	-64,1%
Subventions reçues	12 000	10 000	-	0%	-100,0%



Avec 2,5 M€, les dépenses de fonctionnement consacrées à la politique économique ont doublé en 2020, afin de soutenir les entreprises face aux difficultés posées par la crise sanitaire.

La crise sanitaire a impacté l'activité économique et commerciale de Nancy. La Ville s'est adaptée pour accompagner les acteurs économiques, et notamment les commerçants, nancéiens : échanges continus, distribution d'équipements de protection sanitaire (gel hydroalcoolique, visières, masques), extension des terrasses, travail sur les exonérations de loyers et d'occupation du domaine public, adaptation des marchés couverts et de

plein air aux contraintes sanitaires gouvernementales, développement, en lien avec la Métropole du Grand Nancy, d'une plateforme de e-commerce, mise en place d'un dispositif de bons d'achat bonifiés,...

Au-delà du soutien en matière d'équipements sanitaires, la Ville de Nancy a souhaité maintenir la dynamique et l'attractivité économique et sociale de son territoire, en :

- soulageant la trésorerie des commerces et de certains acteurs économiques pour un montant de près d'1,4 M€ (exonération totale des terrasses, de la TLPE de la taxe sur les enseignes, et exonérations partielles de certaines occupations

du domaine public et des loyers).

- créant des «bons d'achat bonifiés» permettant aux consommateurs d'acquérir des bons d'achat moins chers que leur valeur, à utiliser dans les commerces du territoire participants à l'opération. Au terme des 5 mois de mise en œuvre, la bonification de 25 % de la valeur des bons d'achat pour un montant de 72 K€ pris en charge par la Ville a généré un effet levier de 344 K€ de dépenses dans 242 magasins nancéiens. Sa mise en place, sa promotion et sa gestion ont par ailleurs engendré des frais d'un montant de 63 K€.

Une somme de 0,141 M€ a été versée à l'association

« Vitrines de Nancy » et 0,021 M à diverses associations de commerçants ou de défense des consommateurs.

En 2020 est lancée l'instauration de la taxe sur les friches commerciales dont l'objet vise à lutter contre la vacance professionnelle et commerciale de longue durée et favoriser l'attractivité économique du territoire. Afin d'identifier la liste des bien susceptibles d'être taxés, à transmettre à l'administration fiscale pour vérification et imposition dès 2021, la Ville de Nancy s'est accompagnée d'un prestataire en charge du recensement de terrain, dont le coût est de 23 K€.

2. EMPLOI, INSERTION ET APPRENTISSAGE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	1 238 771	2 666 643	2 535 065	95%	104,6%
Fournitures et services	402 688	585 868	543 505	93%	35,0%
Personnel	561 199	557 335	584 592	105%	4,2%
Remises gracieuses		997 717	966 144	97%	
Subventions versées	274 884	525 723	440 824	84%	60,4%
RECETTES	1 307 345	1 328 350	1 217 474	92%	-6,9%
Participation des usagers	11 954	12 240	10 660	87%	-10,8%
Revenus immobiliers	681 867	752 000	643 523	86%	-5,6%
Subventions reçues	64 600	23 710	-	0%	-100,0%
Autre	548 924	540 400	563 291	104%	2,6%
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	451 835	190 435	161 989	85%	-64,1%
Subventions reçues	12 000	10 000	-	0%	-100,0%

Une somme de 0,453 M€ est consacrée à la rémunération des emplois d'insertion.

La rémunération des apprentis s'élève quant à elle à 0,437 M€. Une somme de 0,065 M€ est consacrée à l'achat de matériaux, vêtements de travail et

fournitures nécessaires aux chantiers d'insertion.

Depuis 2020, la Ville doit contribuer au financement de la formation des apprentis, qui s'est traduite par une dépense nouvelle de 150 K€ cette année (Ville et CCAS).

Par ailleurs, le coût salarial moyen des apprentis est passé de 8 437 € en 2019 à 13 814 € en 2020 (évolution selon le type et le niveau de formation). Le budget alloué à l'apprentissage pour la Ville et le CCAS est donc passé de 515 K€ à 706 K€ (+ 37 %)

entre 2019 et 2020 même si le nombre d'apprentis accueillis a été réduit de 61 à 49.

Par ailleurs, comme chaque année la Ville de Nancy subventionne la Mission Locale du Grand Nancy à hauteur de 0,215 M€.

L'État compense la rémunération des personnes en insertion en allouant à la Ville 0,617 M€. De plus, dans le cadre des chantiers d'insertion, la Ville a perçu 0,001 M€ de l'agence de cohésion et 0,0015 M€ au titre du Contrat de Ville.



3. ACTION INTERNATIONALE

POLITIKES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	1 867 193	1 870 696	1 716 413	92%	-8,1%
Fournitures et services	78 612	68 198	64 719	95%	-17,7%
Personnel	1 572 495	1 584 498	1 434 443	91%	-8,8%
Subventions versées	216 086	218 000	217 250	100%	0,5%
RECETTES	68 724	51 330	106 707	208%	55,3%
Subventions reçues	30 000	13 000	67 654	520%	125,5%
Autre	38 724	38 330	39 053	102%	0,8%
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	6 208	7 491	522	7%	-91,6%

Les Relations Internationales à Nancy s'articulent premièrement autour des partenariats européens et internationaux que la Ville a tissés au fil des années et auxquels elle apporte le plus grand soin, afin de rapprocher les peuples et de faire rayonner Nancy à l'international.

Nancy a pu s'appuyer tant sur les relations institutionnelles avec ses villes jumelées que sur l'aide aux actions des partenaires nancéiens. Elle développe des coopérations avec un budget de 0,202 M€ dont 0,184 M€ de charges de personnel.

Dans un contexte marqué par une crise sanitaire mondiale inédite qui a demandé à l'ensemble des acteurs agilité, concertation et persévérance, l'accueil de délégations officielles et les projets de coopération contribuant aux partenariats stratégiques de la Ville de Nancy avec ses villes jumelées, ont, pour la plupart, dû être repensés et transformés en format virtuel. La solidarité internationale a été marquée par l'envoi de 40 000 masques par les villes de Kunming et Shangrao (Chine) et de matériel hospitalier par la Ville de Karlsruhe.

L'affirmation de Nancy à

l'international se traduit également par l'adhésion à des réseaux internationaux de villes et à des rencontres internationales thématiques permettant de mettre en valeur les atouts et les savoir-faire nancéiens. La Ville a ainsi reconduit sa double adhésion à l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE) qui travaille à promouvoir une plus forte participation des collectivités locales à la construction européenne, et au Bureau Exécutif de Cités Unies France (CUF), association qui fédère, au niveau national, les collectivités engagées dans la coopération internationale, pour un coût total de 0,011 M€. Très active au sein de ces deux réseaux, Nancy rend ainsi visible sur la scène internationale son engagement exemplaire en faveur des jumelages et de la promotion du projet européen, partageant ses compétences et impulsant idées et bonnes pratiques en matière de diplomatie des villes. Il convient de citer également les réseaux régionaux tels qu'EuRegio, GEFA et GESCOD qui permettent à la Ville de Nancy d'être connue et reconnue par des partenaires de proximité pour les actions européennes et internationales qu'elle mène et dont les membres

peuvent s'inspirer tout comme la Ville peut apprendre en échangeant avec les partenaires de ses réseaux.

Pour les raisons précitées de crise sanitaire, la Ville de Nancy n'a pu poursuivre comme elle l'aurait souhaité son action de promotion de l'idéal européen qui passait par l'organisation du traditionnel Mai de l'Europe proposant un espace public où des idées émergent, les convictions se confrontent et les points de vue se partagent. L'édition de 2020 s'est en

effet limitée à la Journée de l'Europe avec des actions virtuelles.

Désireuse d'encourager le rôle actif des citoyens dans le cadre de l'entente entre les peuples, la Ville de Nancy a permis de soutenir des associations locales intervenant sur le champ de la promotion et de la sensibilisation européennes, les associations militaires et patriotiques ainsi que les associations humanistes qui, de par leurs actions, renforcent la cohésion entre les générations.

Enfin, 0,010 M€ ont contribué à la poursuite des actions en faveur des échanges boursiers et à l'accueil de jeunes accueillis dans le cadre du volontariat franco-allemand des territoires.



Zone piétonne de Karlsruhe



VILLE DÉCARBONÉE ET NATURE

1. MOBILITÉS & STATIONNEMENT

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	291 294	235 204	202 218	86%	-30,6%
Fournitures et services	65 251	8 974	9 898	110%	-84,8%
Personnel	206 604	210 731	184 120	87%	-10,9%
Subventions versées	19 440	15 500	8 200	53%	-57,8%
RECETTES	10 349	300	2 400	800%	-76,8%
Subventions reçues	10 349	300	2 400	800%	-76,8%

Avec 2,33 M€, les dépenses consacrées au stationnement et aux mobilités ont diminué de près de 92 K€ en 2020.

Cette enveloppe est répartie entre :

- 1,25 M€ HT pour le fonctionnement des parkings en ouvrages au sein du budget annexe qui leur est dédié
- 1,09 M€ TTC au titre du stationnement de surface

PARKINGS

Les dépenses de fonctionnement des divers parkings gérés en SPIC atteignent 1,25 M€ HT. Outre l'entretien courant, la maintenance du matériel, les taxes foncières ou encore les fluides et les assurances, elles concernent principalement les charges de copropriété des parkings Verlainne, Place des Vosges et Dom Calmet pour 0,167M€.

Les recettes se sont élevées à 1,5 M€, soit 430 K€ de moins qu'en 2019 en raison du confinement et du télétravail.

Dans le cadre des objectifs fixés par la loi sur la transition énergétique et la croissance verte, les parkings place Stanislas, Vaudemont, III Maisons, et place des Vosges ont été équipés chacun de bornes de rechargement pour véhicules électriques.



VOIRIE

Les dépenses de fonctionnement réalisées au titre du budget général hors frais de personnel concernent essentiellement la mise en œuvre de la décentralisation du stationnement payant de surface qui représente une dépense globale de 1,459M€ (y compris reversement), dont :

- 630 K€ au titre de la surveillance du stationnement, de la gestion des FPS et des recours administratifs préalables (RAPO).
- 305 K€ au titre de la collecte et maintenance des horodateurs.
- 135 K€ de refacturation par l'agence nationale de traitement automatisé des infractions (ANTAI) des frais qu'elle a engagés pour

notifier aux redevables les avis de paiement des Forfaits Post Stationnement (F.P.S.).

Sur la voirie, les recettes du stationnement représentent 4,215 M€ dont 0,595 M€ de stationnement résident.

2. NATURE EN VILLE & TRANSITION ÉCOLOGIQUE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
 FONCTIONNEMENT 					
DEPENSES	5 228 668	5 483 826	5 828 148	106%	11,5%
Fournitures et services	1 014 794	1 266 136	1 250 262	99%	23,2%
Personnel	4 213 874	4 217 690	4 577 886	109%	8,6%
RECETTES	1 721	47 000	36 700	78%	2032,4%
Participation des usagers	1 721	12 000	1 700	14%	-1,2%
Autre		35 000	35 000	100%	
 INVESTISSEMENT 					
Dépenses d'équipement	690 634	1 856 005	1 850 076	100%	167,9%
Subventions reçues	7 225	15 504	-	0%	-100,0%

Les dépenses afférentes aux espaces verts des parcs, jardins et cimetières (5,61 M€) contribuant à défendre la place de la nature en ville ont augmenté de 600 K€ en 2020, dont 155 K€ d'achats au titre de la mise en œuvre de l'entretien écologique, c'est-à-dire sans produits phytosanitaires, des cimetières, et 400 K€

de dépenses de personnel transférées (anciennement affectés à l'équipe formalités administratives et désormais associés aux parcs et jardins).

900 K€ ont été investis pour la valorisation des espaces naturels, dont 310 K€ au titre du parc Dominique-Alexandre Godron, et 90 K€ pour les aires de jeux

(Haussonville, Charles III, Pépinière) et près de 100 K€ en matériels horticoles.

En 2020, les actions nouvelles ont également porté sur l'aménagement d'un poulailler partagé et d'un jardin collectif au parc de la Pépinière en lien avec l'association « La Passerelle », l'installation d'un îlot de

fraicheur place de la croix de Bourgogne, et l'évolution du parc animalier de la Pépinière, réorienté vers d'autres usages (mise en valeur des races locales, écopastoralisme) en mettant en avant le bien-être animal.

En matière de transition écologique, les dépenses de fonctionnement (220 K€) concernent essentiellement le personnel de la Ville mobilisé sur cet enjeu. Les 945 K€ investis en 2020 ont été consacrés au programme de travaux de performance énergétique sur le patrimoine communal, notamment dans les écoles (585 K€).

3. URBANISME ÉCOLOGIQUE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
 FONCTIONNEMENT 					
DEPENSES	2 443 346	2 403 562	2 443 236	102%	0,0%
Fournitures et services	231 194	188 495	187 736	100%	-18,8%
Personnel	1 834 155	1 837 068	1 881 901	102%	2,6%
Subventions versées	377 997	378 000	373 600	99%	-1,2%
RECETTES	31 624	60 430	21 090	35%	-33,3%
Revenus immobiliers	14 317	16 390	15 474	94%	8,1%
Subventions reçues	6 075	-	-		-100,0%
Autre	11 232	44 040	5 616	13%	-50,0%
 INVESTISSEMENT 					
Dépenses d'équipement	761 432	511 210	492 965	96%	-35,3%

Les dépenses de fonctionnement consacrées à l'urbanisme écologique sont composées à 75 % de frais de personnel pour assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme de la Ville et des communes du Grand Nancy faisant appel au service

commun, l'occupation du domaine public, la politique de la Ville et de l'habitat, ...

En 2020, une subvention de 370 000 euros a été versée à l'Agence de Développement des territoires Nancy Sud Lorraine (SCALEN), et

3 600 € à des associations œuvrant dans le domaine du logement, à savoir l'association des utilisateurs du centre social la Clairière, le Centre d'Amélioration du Logement et l'Association des Utilisateurs du Centre Social Beaugard

En termes d'investissements, 57 K€ de subventions d'investissement ont été versées pour financer la réalisation de travaux de ravalement, au titre du programme «Nancy Ville Claire et Végétale», et 22 K€ au titre de l'aide au logement dans le cadre du Programme d'Intérêt Général (PIG).

Par ailleurs, le compte administratif constate la somme de 383 K€ pour l'acquisition en plusieurs annuités de l'esplanade Cuénot.



VILLE CITOYENNE ET PARTICIPATIVE

1. CITOYENNETÉ

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	533 443	445 086	444 326	100%	-16,7%
Fournitures et services	109 308	44 215	41 207	93%	-62,3%
Personnel	285 436	284 831	306 579	108%	7,4%
Subventions versées	138 700	116 040	96 540	83%	-30,4%

En 2020 les dépenses consacrées à la citoyenneté et la vie associative ont reposé avant tout sur la rémunération du personnel affecté au Centre de Ressources de la Vie Associative qui accompagne les associations dans leurs projets ainsi qu'aux instances de quartiers et à la démocratie participative.

Ces équipes ont œuvré courant 2020 à la mise en place de nouvelles instances et outils de participation tels que le budget participatif sur 2021, ou l'organisation de l'assemblée citoyenne.



VILLE DES PROXIMITÉS ET DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS

1. SÉCURITÉ, PROPRETÉ ET TRANQUILLITÉ

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
 FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	8 394 284	8 551 788	8 358 659	98%	-0,4%
Fournitures et services	1 212 555	1 200 542	1 145 315	95%	-5,5%
Personnel	7 179 729	7 351 246	7 213 344	98%	0,5%
Subventions versées	2 000	-	-		-100,0%
RECETTES	1 144 109	530 717	518 131	98%	-54,7%
Participation des usagers	37 507	25 000	24 597	98%	-34,4%
Revenus immobiliers	-	-	6 580		
Autre	1 106 601	505 717	486 954	96%	-56,0%
 INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	1 829 010	1 268 964	1 231 023	97%	-32,7%
Subventions reçues	5 000	-	-		-100,0%

Les dépenses de fonctionnement consacrées à défendre un cadre de vie sûr, propre et tranquille représentent 8,36 M€ en 2020, dont :

- 3,7 M€ pour la police municipale
- 2 M€ pour la voirie et l'éclairage public
- 1,3 M€ pour la protection civile
- 1,3 M€ pour l'hygiène et la propreté urbaine.

840 K€ d'investissements ont été réalisés pour l'entretien du domaine public (des places, des bassins, ...) et 282 K€ pour la police municipale (dont 80 K€ pour le renouvellement des véhicules et 90 K€ pour leur armement et protection pare-balles).

2. SERVICES À LA POPULATION

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
 FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	3 467 790	3 396 212	3 029 215	89%	-12,6%
Fournitures et services	250 619	194 458	171 121	88%	-31,7%
Personnel	3 217 171	3 201 754	2 858 094	89%	-11,2%
RECETTES	618 979	706 000	614 701	87%	-0,7%
Participation des usagers	345 272	448 000	329 946	74%	-4,4%
Revenus immobiliers	23 272	25 000	25 541	102%	9,8%
Subventions reçues	143 542	129 000	151 072	117%	5,2%
Autre	106 894	104 000	108 142	104%	1,2%
 INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	784 879	181 043	140 811	78%	-82,1%

Les crédits de fonctionnement (3 M€), se sont décomposés en :

- 2,2 M€ pour l'État-civil et les élections, essentiellement en dépenses de personnel
- 745 K€ pour la gestion des cimetières
- 50 K€ pour les achats nécessaires aux mairies de quartiers

La baisse apparente des dépenses (- 440 K€) s'explique uniquement par la réaffectation des agents dédiés à l'entretien des espaces verts des cimetières au sein de l'équipe des parcs et jardins, désormais associés à la politique publique « Nature en ville ».

3. ANIMATIONS DANS LA VILLE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
 FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	535 136	429 346	413 563	96%	-22,7%
Fournitures et services	534 550	408 025	393 243	96%	-26,4%
Personnel	586	21 321	20 321	95%	3368,7%
RECETTES	563 622	45 500	1 263	3%	-99,8%
Participation des usagers	224	-	-	-	-100,0%
Revenus immobiliers	363 427	21 000	460	2%	-99,9%
Autre	199 971	24 500	803	3%	-99,6%
 INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	65 286	240	239	100%	-99,6%

Les dépenses et recettes liées aux animations ont globalement diminué suite à l'annulation d'événements tels que la Foire de printemps (- 294 K€ en dépenses et - 543 K€ en recettes). Pour autant, l'année 2020 a permis de renforcer ou développer de nouvelles actions telles que le beau week-end (sans voitures), ou un programme estival inédit. La programmation estivale

d'un montant de 0,095 M€, s'est construite en tenant compte de la situation sanitaire avec la mise en place d'aménagements permettant le respect des contraintes COVID tout en favorisant le lien social et la reprise économique. L'objectif fut de permettre aux nancéiens et visiteurs de « voyager » dans différents endroits de la Ville pour y vivre des expériences

différentes selon le jour, l'heure ou le quartier. L'articulation entre l'approche économique et la programmation culturelle, socio-culturelle, sportive et éducative (« vacances éducatives ») a permis de créer ces lieux de vie et de rencontres alliant programmation pour tous et médiation pour enfants, adolescents, familles ou seniors.



VILLE RESPONSABLE

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	12 199 275	13 700 944	12 521 413	91%	2,6%
Fournitures et services	3 023 885	3 257 628	2 810 408	86%	-7,1%
Personnel	8 765 834	10 002 620	9 301 010	93%	6,1%
Subventions versées	409 557	440 696	409 995	93%	0,1%
RECETTES	362 781	227 000	171 330	75%	-52,8%
Revenus immobiliers	102 942	95 000	20 246	21%	-80,3%
Autre	259 840	132 000	151 084	114%	-41,9%
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	249 486	237 256	202 676	85%	-18,8%

L'administration générale regroupe l'ensemble des fonctions supports administratifs de la Ville apportant leur concours au bon fonctionnement des politiques publiques : services juridique, commande publique, ressources humaines, finances, immobilier, moyens généraux ...

Ces dépenses de fonctionnement ont augmenté de 320 K€ en 2020 en raison notamment de la nécessité de renforcer les équipes des moyens généraux en charge de la propreté et de la désinfection des locaux pour prévenir la transmission du coronavirus.

Les subventions versées bénéficient à l'amicale du personnel et au comité d'action sociale.

Les recettes ont été réduites compte tenu de l'impossibilité de louer les salles communales en période de confinement.

2. PATRIMOINE & LOGISTIQUE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	7 545 502	7 959 111	7 658 930	96%	1,5%
Fournitures et services	2 092 405	2 332 449	2 243 304	96%	7,2%
Personnel	5 453 098	5 626 663	5 415 625	96%	-0,7%
RECETTES	1 556 486	1 373 000	1 512 413	110%	-2,8%
Participation des usagers	412	-	-	-	-100,0%
Revenus immobiliers	1 555 143	1 373 000	1 490 736	109%	-4,1%
Autre	932	-	21 677	-	2225,8%
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	4 499 045	4 291 946	4 284 980	100%	-4,8%
Subventions reçues	58 148	335 900	-	0%	-100,0%

Ce centre de responsabilité reflète :

- le coût d'entretien des bâtiments communaux (lorsqu'ils ne sont pas directement affectés à une politique sectorielle) par le service du Patrimoine et le fonctionnement du centre technique, pour 2,35 M€
- Le fonctionnement des ateliers municipaux, pour 4,45 M€

- La gestion du parc automobile, pour 830 K€.

Les services du centre technique municipal Marcel Brot ont pour missions l'entretien et la maintenance des ouvrages et équipements de la Ville, les fabrications de mobiliers, d'expositions temporaires ou de décors de théâtre pour l'Opéra National de Lorraine, et le soutien

logistique à l'animation de la cité. L'année 2020 a été marquée par une diminution du nombre de manifestations engendrée par la crise sanitaire et la mise en place de la logistique des centres de dépistage Covid et des centres de distribution de masques.

S'agissant du parc automobile, les dépenses ont

progressé de 243 K€ suite à un décalage de facture de 2019 sur 2020 s'agissant de l'entretien des véhicules opéré par la Métropole pour le compte de la Ville.

Les investissements ont porté pour 2,3 M€ sur la rénovation du Grand Hôtel de la Reine, 437 K€ sur la salle Gentilly, et 263 K€ sur le pôle Image. La concrétisation du marché de renouvellement de la flotte automobile notifié en 2019 s'est traduit par la livraison de 27 berlines électriques, 4 fourgonnettes électriques, 7 fourgons plateaux, 3 fourgons tôles, 1 véhicule de police et 3 fourgonnettes thermiques pour 860 K€.

3. VILLE NUMÉRIQUE

POLITIQUES PUBLIQUES	2019 Réalisé	Crédits	2020 Réalisé	Taux réalisé	Evolution
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	1 527 801	1 560 025	1 591 583	102%	4,2%
Fournitures et services	1 145 127	1 182 251	1 176 580	100%	2,7%
Personnel	382 674	377 774	415 002	110%	8,4%
INVESTISSEMENT					
Dépenses d'équipement	277 296	313 365	304 689	97%	9,9%
Subventions reçues	-	-	-	-	-

A partir du mois de mars 2020, la quasi-totalité de l'activité numérique a été tournée vers la mise en place d'outils de travail à distance.

C'est ainsi que la DSIT mutualisée a mis en place un dispositif de Travail à distance en situation exceptionnelle (TDSE) qui a permis à plus de 447 agents de la Ville de Nancy de poursuivre leur travail durant les différents confinements. Ce dispositif a généré des coûts matériels et logiciels

pour l'infrastructure de base auxquels viennent s'ajouter des coûts de licences pour chaque poste (soit 447 * 200 € = 89 400 €). Ce coût est globalement compensé par la non réalisation de certains projets d'études informatique initialement prévus (renouvellement du logiciel du centre technique).

Par ailleurs, 20 K€ ont été investis pour la création de 5 salles de visioconférences et la mise à disposition de kits de visio mobiles à destination

de chaque pôle.

La relative stabilité des autres montants s'explique par le fait qu'une grande partie des budgets est liée au fonctionnement de la DSIT (maintenance et exploitation des serveurs et applications partagées ainsi que les charges de personnel).

L'évolution des dépenses de personnel comprend le recrutement fin 2019 d'un médiateur migration LibreOffice.

